



Commission économique pour l'Afrique
Centre Africain pour la statistique

Nouveaux indicateurs de développement
adaptés aux réalités, besoins et
priorités du suivi du développement
humain et social en Afrique
au-delà de 2015



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Document de travail sur les nouveaux indicateurs de développement adaptés aux réalités, besoins et priorités du suivi du développement humain et social en Afrique au-delà de 2015

Décembre 2012

Centre Africain pour la Statistique

Table des matières

Préface	v
Remerciements	vii
1. Réflexion sur les OMD actuels	1
1.1 Les OMD en question	1
1.2 Intérêt des OMD	1
1.3 Limites des OMD	1
1.4 Un mode alternatif de suivi des OMD	2
2. OMD et théories du développement	5
2.1 Les théories de la croissance et du développement	5
2.2 Le postulat de la convergence entre pays pauvres et pays riches	7
2.3 La nouvelle mondialisation modifie et clarifie les paradigmes de la convergence et du développement des nations	8
2.4 Le concept d'émergence économique	12
2.5 Conclusion	20
3. Identification et suivi des indicateurs de développement pertinents pour l'Afrique au-delà de 2015	22
3.1 Introduction	22
3.2 Choix des indicateurs	23
4. Calcul d'un indice de développement équilibre	29
4.1 Dimensions de l'Indice	29
4.2 Conclusion générale	31
Annexes	32
Annexe 1: Tableau 3: Liste potentielle d'indicateurs de développement pour l'Afrique	32
Annexe 2: Mesure du niveau d'émergence économique des nations	39
Annexe 3: Évaluation des progrès de l'Afrique concernant les indicateurs des OMD (Liste officielle)	68
Bibliographie	71

Préface

À l'aube du troisième millénaire, les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont signé la Déclaration du Millénaire comme une plate-forme commune des priorités pour prendre en charge les multiples facettes de la pauvreté, notamment la faim, le chômage, la maladie et le manque de logements, l'inégalité entre les sexes et la dégradation de l'environnement.

Par conséquent, le besoin de suivre les progrès accomplis vers les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été une occasion pour de nombreux pays en développement, dans différentes régions, de développer leurs systèmes statistiques et de produire une meilleure information à l'appui de politiques de développement fondées sur les faits.

En Afrique, la Conférence des chefs d'État de l'Union africaine tenue à Syrte (Libye), en 2005, a donné mandat à la Commission de l'Union africaine (CUA), à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et à la Banque africaine de développement (BAD) de préparer et de présenter, pour examen, un rapport annuel sur les progrès de l'Afrique vers la réalisation des OMD. Dans ce contexte, les pays africains et les partenaires au développement ont de plus en plus reconnu la nécessité de meilleures statistiques, non seulement comme instruments de conception et de planification de politiques basées sur les faits, mais aussi pour mieux soutenir la mise en œuvre de politiques, suivre les progrès et évaluer les résultats et les impacts des initiatives de développement, y compris les OMD.

C'est la raison pour laquelle, dans un passé récent, de nombreux efforts ont été faits aux niveaux national, régional et international pour renforcer les capacités des systèmes statistiques dans les pays africains, afin d'améliorer la collecte, la compilation et la diffusion de données précises, fiables et actualisées sur les indicateurs de développement, y compris ceux concernant la réalisation des OMD. Les défis de développement auxquels sont confrontés les pays africains continueront bien au-delà de 2015, l'échéance des OMD. Il peut s'agir d'enjeux économiques et sociaux ou d'enjeux de changement climatique. Au cours des trois prochaines années, les discussions sur les *OMD et plus* sont susceptibles de démarrer et un ensemble frais et élargi d'indicateurs sont susceptibles d'être proposés pour le suivi de différentes facettes du développement humain et social.

À cet effet, la CEA devrait jouer un rôle important dans l'identification d'indicateurs pertinents pour le développement du continent africain, afin de suivre les résultats de développement au-delà de 2015, comme cela a été recommandé à la deuxième réunion de StatCom-Afrique. Pour leur part, les pays devraient redoubler d'efforts pour renforcer leurs systèmes statistiques, notamment en ce qui concerne le développement des capacités requises pour répondre aux nouveaux besoins de données.

L'année 2015 sera une année charnière car elle marquera la fin de la période de 25 ans de suivi des progrès du développement humain et le début d'une nouvelle phase dans ce domaine. Par conséquent, les situations de référence pour le nouvel ensemble d'objectifs de développement pourraient être établies autour de 2015 et il est peut être nécessaire de plaider auprès des pays pour qu'ils calent leurs grandes enquêtes autour de 2015.

Un des principaux objectifs du présent document est de développer un ensemble adapté d'indicateurs de développement compatibles avec les réalités africaines, les besoins et les priorités au delà de 2015. Cela permettra également d'assurer une meilleure participation de la région Afrique dans la définition et le développement des indicateurs de développement internationaux convenus au-delà de 2015.

Le document permettra enfin de renforcer les capacités des États membres à relever les défis de la collecte, la compilation, la diffusion et l'utilisation des données concernant les nouveaux indicateurs qui répondent aux priorités de développement des pays africains au-delà de 2015.

Dimitri Sanga,
Directeur du CAS

Remerciements

La présente étude a été menée par Monsieur Moubarack LO, sous la haute supervision de Monsieur Dimitri Sanga, Directeur du CAS, de la supervision rapprochée de Monsieur Raj Gautam Mitra, Chef de la Section des statistiques sociales et démographiques, et de la coordination de Monsieur Oumar Sarr, statisticien au sein de la dite section.

De chaleureux remerciements vont à l'endroit des membres de la communauté statistique africaine qui, à diverses occasions, ont apporté de très précieuses contributions à l'enrichissement du document.

1. Réflexion sur les OMD actuels

1.1 Les OMD en question

En septembre 2000, les dirigeants de la planète se sont mis d'accord pour adopter une stratégie commune sous forme d'une « Déclaration du Millénaire ».

Les objectifs du Millénaire ont été adoptés à la suite d'une série de conférences et de sommets internationaux qui ont eu lieu dans les années 90, notamment:

- » Le Sommet mondial de l'alimentation en 1996 (réduire de moitié la faim en 2015);
- » La Conférence internationale sur la population et le développement (Caire, 5-13 septembre 1994). Un plan sur la population et le développement a été établi pour être mis en œuvre par tous les pays lors de cette Conférence;
- » La quatrième conférence sur la femme (Beijing, 1995);
- » La Conférence internationale sur l'environnement: Copenhague (décembre 2009) et Afrique du Sud (décembre 2011).

Les sept premiers objectifs visent à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies infectieuses et assurer un environnement durable. Le huitième objectif encourage et recommande la mise en place d'un partenariat global pour le développement, assorti d'objectifs spécifiques en matière d'aide internationale efficace, de relations commerciales et d'allègement des dettes.

1.2 Intérêt des OMD

L'intérêt principal des OMD réside dans ce que la fixation de cibles précises à atteindre en 2015, et la définition de cibles intermédiaires, contribue à donner plus de cohérence et plus d'orientation vers les résultats aux politiques de développement des pays en développement et notamment africains. L'intégration des OMD dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a grandement facilité leur opérationnalisation dans les budgets des pays, à travers des allocations pour les secteurs prioritaires, en particulier sociaux, et l'engagement accru de la communauté internationale en faveur de l'Afrique à travers l'aide publique au développement. De fait, la plupart des pays ont pu améliorer certains de leurs indicateurs sociaux dans la décennie 2000-2010.

1.3 Limites des OMD

Les premières évaluations de ces conférences (5 et 10 ans après) ont révélé que des progrès minimes ont été réalisés mais que les objectifs assignés ne sont pas atteints.

De même, il ressort de l'évaluation générale des progrès accomplis en Afrique en 2011, sur le front des OMD, qu'en dépit des avancées positives dans l'ensemble, les résultats restent mitigés, selon l'indicateur utilisé et le pays concerné, tant et si bien que le rythme global de la progression ne suffira pas à garantir la réalisation des OMD avant la date cible de 2015. Sur 60 indicateurs, seuls deux (le taux net de scolarisation dans le primaire et le taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins âgés de 10 à 14 ans) sont presque certains d'être réalisés.

Cette timide et modeste progression globale de l'Afrique sur la voie de la réalisation des OMD masque cependant de fortes disparités entre les divers groupes sociaux et les différentes régions. On constate en particulier que les gains obtenus au niveau de l'ensemble des indicateurs sont faussés, car ils ne concernent que certaines catégories de la population comme les couches les plus aisées et les populations urbaines. Les inégalités d'accès aux services publics (éducation, santé, eau et assainissement) aggravent davantage la marginalisation des groupes exclus de la société. Cet état de fait a été reconnu dans le Document final de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui préconise de s'atteler aux inégalités comme un moyen efficace pour garantir que les progrès soient étendus à l'ensemble des segments de la population.

Cette situation, que d'aucuns peuvent caractériser de contre-performance de l'Afrique, s'explique par plusieurs facteurs: i) faiblesse des conditions initiales; ii) objectifs trop ambitieux; iii) fréquence des chocs exogènes; iv) capacités insuffisantes des gouvernements et des administrations publiques; v) déficiences dans les choix budgétaires et manque d'efficacité dans les dépenses publiques, etc.

1.4 Un mode alternatif de suivi des OMD

En vérité, la conception des OMD pose elle-même problème, en ne tenant pas compte des différences de situation entre pays, en se focalisant uniquement sur l'atteinte des cibles et en ne valorisant pas assez les progrès marginaux effectués par les pays.

Un autre mode d'appréciation des performances des pays est possible, fondé sur l'attribution de scores aux pays suivant le degré d'atteinte des objectifs fixés (voir encadré 1).

Encadré 1 : Méthode de notation pour le pays :

Nous avons retenu la période 1990-2008, en la divisant en trois sous-périodes: 1990-1997 (années de base); 1998-2003; 2004-2008.

L'absence de séries continues de données, pour la plupart des pays et pour tous les indicateurs, a conduit à considérer plutôt des sous-périodes que des années.

1990-1997 est considérée comme la sous-période de référence.

Pour calculer les notes sur les deux périodes 1998-2003 et 2004-2008, nous avons d'abord supprimé les pays et variables qui ne sont pas assez renseignés. Considérant les valeurs des indicateurs pour les différents pays, nous avons ensuite calculé les valeurs à atteindre dans chaque sous-période, si l'on veut atteindre les OMD en 2015.

L'étape suivante a consisté à mesurer l'écart entre la valeur atteinte et la valeur qu'on devrait atteindre (la performance du pays pour l'indicateur considéré); ce qui permet d'attribuer au pays un score compris entre 0 et 1 pour chaque indicateur.

Pour certains indicateurs, leur formulation ne donne pas un chiffre exact à atteindre (il est simplement stipulé que l'on veut une hausse ou une baisse substantielle). Pour ces cas là, nous avons fixé des seuils à atteindre.

Enfin, les scores concernant les indicateurs individuels sont agrégés au niveau des cibles, puis des objectifs. Une note globale est alors attribuée au pays en faisant une moyenne arithmétique des scores obtenus au niveau des 7 OMD. L'OMD 8 n'a pas été intégré dans les calculs, en raison de son caractère hybride, mêlant des efforts au niveau des pays en développement et des pays riches.

Les résultats obtenus

Le tableau 1 ci-après indique les notes des 20 pays africains étudiés pour la sous-période 2004-2008.

Tableau 1: Performances de quelques pays africains en termes de progression vers la réalisation des OMD en 2004-2008

	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	Score 04-08
pays	04-08	04-08	04-08	04-08	04-08	04-08	04-08	-
Égypte	0,697	0,976	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	0,953
Rwanda	0,880	0,845	1,000	0,868	1,000	1,000	1,000	0,942
Niger	0,954	0,837	0,948	0,890	1,000	0,932	1,000	0,937
Bénin	0,991	1,000	1,000	0,761	0,746	1,000	1,000	0,928
Malawi	0,974	1,000	1,000	0,985	0,655	0,877	1,000	0,927
Ethiopie	1,000	1,000	1,000	0,909	0,600	0,956	1,000	0,924
Tunisie	0,697	1,000	1,000	1,000	0,858	1,000	0,909	0,923
Ghana	1,000	0,919	1,000	0,737	0,858	0,907	1,000	0,917
Guinée	0,782	1,000	1,000	0,818	0,900	0,763	1,000	0,895
Madagascar	0,668	1,000	0,979	0,903	0,697	1,000	1,000	0,893
Togo	0,792	1,000	1,000	0,762	1,000	0,825	0,850	0,890
Algérie	0,697	1,000	1,000	0,871	0,810	1,000	0,793	0,882
Namibie	1,000	0,941	0,987	0,722	0,649	0,827	1,000	0,875
Nigeria	1,000	0,818	0,943	0,755	0,727	0,901	0,835	0,854
Côte d'Ivoire	0,772	0,756	0,933	0,669	0,743	1,000	1,000	0,839
Mauritanie	0,785	1,000	1,000	0,605	0,777	0,651	1,000	0,831
Tanzanie, République Unie de	0,687	1,000	0,985	0,779	0,568	0,857	0,806	0,812
Sénégal	0,820	0,882	1,000	0,756	0,661	0,537	1,000	0,808
Zambie	0,628	0,919	1,000	0,649	0,530	0,801	0,896	0,774
Swaziland	0,620	0,865	0,945	0,562	0,614	0,816	0,958	0,769
	5	10	13	2	4	7	13	

M1 à M7 correspondent aux notes pour les OMD 1 à 7.

Enseignements tirés de l'évaluation

- » Au vu des données, on peut regrouper les pays en trois groupes:
 - i) Les pays hautement performants**, qui ont en moyenne réalisé plus de 90% des objectifs fixés en 2004-2008;
 - ii) Les pays moyennement performants**, qui ont en moyenne réalisé entre 85 % et 90% des objectifs fixés en 2004-2008;
 - iii) Les pays peu performants**, qui ont en moyenne réalisé moins de 85% des objectifs fixés en 2004-2008.
- » La **note moyenne des pays** de l'échantillon se situe à 0,879 (sur 1);
- » Le pays le plus performant a réalisé une note de 0,953 (atteignant 6 objectifs sur 7) contre une note de 0,769 pour le pays le moins performant (qui n'a atteint aucun des 7 objectifs);
- » Les performances les plus faibles des pays de l'échantillon concernent les OMD 1, 4, 5 et 6 liés à la santé et à la nutrition. En particulier, seuls deux pays sur vingt ont atteint les objectifs intermédiaires fixés en matière de taux de mortalité infantile et juvénile. Ce qui démontre l'importance d'accorder un soin particulier aux secteurs de la santé et de la nutrition pour favoriser l'atteinte des OMD en Afrique;
- » Les meilleures performances sont réalisées au niveau de l'OMD 7 (notamment l'accès à l'eau et à l'assainissement), de l'OMD 2 relatif à l'éducation (mais plus dans l'accès que dans le volet qualité mesuré par les taux d'achèvement) et de l'OMD 3 relatif à l'égalité des sexes (mais qui est uniquement représentée ici dans la dimension parité en matière de scolarisation).

2. OMD et théories du développement

2.1 Les théories de la croissance et du développement

Toute nation aspire à accéder au stade du développement intégral et de permettre à chacun de ces citoyens de vivre la vie qui a de la valeur à ses yeux, pour reprendre les mots du prix Nobel Amartya Sen.

Le développement implique quelque chose de plus que la croissance économique définie généralement comme l'évolution du produit intérieur brut (PIB) d'une année à l'autre. Il pourrait se traduire comme **la croissance plus la transformation** (Gérald M. Meier, 1995) et se manifeste notamment par l'amélioration des performances des facteurs de production, par la densification et la modernisation du réseau d'infrastructures, par le développement des institutions et par le changement des attitudes et des valeurs, et par «un mouvement haussier de l'ensemble du système social» (Gunnar Myrdal, 1968. *Le drame asiatique*).

L'analyse néoclassique de base: le modèle Harrod (1939) et Domar (1946). Ce modèle décrit un lien strict entre la hausse du stock de capital et la hausse de la production potentielle par le biais du coefficient d'accroissement marginal de capital et de produit (ICOR, Incremental Capital-Output Ratio.). Selon le modèle, si la demande existe, le seul obstacle à la croissance réside dans le manque de capital physique. Dans ce sens, l'accumulation de capital physique devient la seule source décisive de croissance économique.

Le modèle néoclassique révisé: Le modèle Harrod-Domar a été enrichi par d'autres économistes tels que Solow (1956) qui, en prenant en compte la fonction de production agrégée, inclut d'autres facteurs que le capital physique, ont mis en évidence l'importance de la productivité totale des facteurs (PTF) dans l'explication de la croissance. La hausse du stock de capital et celle de la PTF contribuent ainsi simultanément à la croissance économique. Toutefois les rendements d'échelle sont décroissants et le progrès technique est considéré de façon exogène dans le modèle.

La théorie de la croissance endogène (le modèle AK d'Uzawa (1965), le modèle de Lucas (1988), le modèle de Romer (1986, 1990), le modèle schumpétérien d'Aghion-Howitt (1992)): Cette théorie, en rendant endogène le progrès technique, a découvert qu'il est possible d'avoir des fonctions de production avec des rendements croissants, grâce à la spécialisation et à l'investissement dans le savoir.

La croissance est en effet essentiellement générée par des externalités positives: (i) économies d'échelles générées par les dépenses publiques, notamment dans le capital humain et dans les infrastructures, (ii) innovations ; (iii) externalités de la demande qui concernent le goût de la diversité des produits.

Ainsi, les pays en développement doivent, selon cette théorie, accorder une grande importance à plusieurs facteurs qui tous contribuent à augmenter le stock de connaissances dans la société et à

générer des rendements croissants: (i) l'investissement dans l'éducation, dans la recherche-développement et dans les infrastructures (« les biens publics ») ; (ii) la dynamisation de l'investissement privé et de la concurrence qui favorisent l'innovation et la diffusion des connaissances ; (iii) l'ouverture de l'économie sur le monde pour accroître la taille du marché et bénéficier des nouvelles idées et des innovations technologiques.

La théorie des institutions: Les «institutionnalistes» (North (1990), Williamson (2000), Rodrick (2002), Acemoglu et al. (2004)) postulent que les causes fondamentales de la croissance résident dans la qualité des institutions. Selon l'acception la plus usitée, les institutions désignent les organisations formelles et informelles (valeurs, normes, coutumes, traditions), les procédures et le cadre réglementaire qui régissent l'activité économique dans le pays considéré.

Walt W. Rostow (1960) considère cinq étapes par lesquelles passent tous les pays: la société traditionnelle, l'émergence des préconditions du décollage, le décollage, la marche vers la maturité et l'ère de la consommation de masse, la phase du décollage étant la plus importante pour les pays en développement. Il s'agit d'une période où «l'échelle d'activité économique productive atteint un niveau critique et produit des changements qualitatifs qui mènent à une transformation structurelle massive et progressive dans l'économie et la société».

Le décollage requiert trois conditions: i) une hausse du taux d'investissement productif, passant par exemple de 15% à 30% du PIB; ii) le développement d'un ou plusieurs secteurs manufacturiers, avec un fort rythme de croissance; iii) l'existence ou l'émergence rapide d'un système politique, social et institutionnel qui, en exploitant finement l'expansion initiale dans le secteur moderne et les potentiels effets externes économiques du décollage, arrive à donner à la croissance un caractère continu.

L'analyse structurelle: Les structuralistes, à la suite de Rostow, insistent sur l'impact des transformations structurelles sur la croissance, comme par exemple les changements dans la composition de la demande, du commerce extérieur, de la production et dans l'utilisation des facteurs de production, à mesure qu'augmente le revenu par tête.

En particulier: i) la réallocation du capital et du travail, de l'agriculture à des secteurs plus productifs, compte pour 20% dans la croissance moyenne; ii) la croissance des exportations exerce un effet déterminant sur la croissance des pays en développement; iii) l'afflux de capital étranger exerce un effet important sur la croissance, en plus de ses effets sur les exportations et l'investissement.

Le développement humain durable: Le développement ne doit pas être uniquement appréhendé sous l'angle économique. Il faut y intégrer d'autres composantes et notamment les aspects sociaux et la préservation des ressources de l'environnement, afin de le rendre durable, équitable et axé sur l'humain. Les investissements publics et privés doivent ainsi veiller à réduire les émissions de carbone et la pollution, à améliorer l'efficacité énergétique et des ressources, et à prévenir la perte de la biodiversité et des services écosystémiques. Aussi, la promotion d'une économie qui ne reposerait pas sur les principes de l'économie verte est-elle préjudiciable au développement des pays vu que les ressources naturelles constituent les seuls atouts économiques et sociaux des pauvres.

Par ailleurs, un consensus existe sur le fait que la croissance économique, même très forte, n'est pas une condition suffisante pour réduire la pauvreté. D'ailleurs, à court terme, on peut constater une augmentation de la pauvreté durant des périodes de croissance positive (Ravallion, 2001). Tout pays doit donc rechercher une croissance favorable aux pauvres, ayant pour but de développer la capacité des pauvres de participer à l'activité économique, de contribuer à la croissance et d'en tirer avantage, capacité évaluée d'après l'évolution du revenu des ménages dans lesquels ils vivent et des biens dont eux et leurs enfants font l'acquisition pour pouvoir obtenir un revenu plus élevé dans l'avenir.

Cependant, il n'existe pas aujourd'hui un consensus sur la définition et la méthode de mesure de la croissance pro-pauvre. Ainsi, différentes définitions ont été proposées :

- (a) La croissance pro-pauvres est une croissance favorable aux pauvres qui leur offre des possibilités d'améliorer leur situation économique. Cette définition ne donne pas une manière de mesurer un indicateur de croissance pro-pauvres (c'est la définition faible).
- (b) La croissance est pro-pauvres si elle réduit la pauvreté (peu importe l'ampleur de cette réduction). Selon cette définition, même si les pauvres ne reçoivent qu'une petite fraction du total des résultats de la croissance, celle-ci peut être considérée comme étant pro-pauvre.
- (c) La croissance pro-pauvres est définie comme une croissance qui est plus bénéfique aux pauvres qu'aux non-pauvres. Cette définition est celle retenue par Kakwani et Pernia (2000)¹, et Fils (2003)². Ces auteurs suggèrent qu'une mesure de la croissance pro-pauvres doit prendre en compte tant la réduction de la pauvreté que la réduction de l'inégalité (c'est la définition forte).

Synthèse et conclusion partielle: les enseignements des théories sont complémentaires, peuvent et doivent concomitamment servir de guides aux décideurs des pays pauvres. La question qui se pose est de savoir si les pays pauvres peuvent rattraper les pays riches.

2.2 Le postulat de la convergence entre pays pauvres et pays riches

La convergence absolue: les pays pauvres auraient tendance à croître plus vite que les pays riches et on évoluerait donc, nonobstant les caractéristiques propres de chaque économie, vers la convergence des revenus par habitant vers un état stationnaire déterminé par le taux d'investissement.

La convergence conditionnelle (Barro, 1997): Si les économies diffèrent en termes de propensions à épargner, de démographie, de capital humain, d'ouverture internationale, d'accès à la technologie ou de qualité des politiques publiques, la convergence ne se réalisera que sous certaines conditions. Si ces conditions sont remplies, le taux de croissance attendu est d'autant plus élevé que le niveau de départ du PIB par tête est faible par rapport à sa situation d'équilibre de long terme. À contrario, un pays pauvre peut ne pas converger (diverger) ou ne converger que très lentement avec un pays riche, si ses conditions de base sont moins favorables que celles du pays riche.

1 Kakwani et Pernia (2000), « What is pro-poor growth? », *Asian Development Review*, vol. 18, n° 1, p. 1-16.

2 Fils (2003), Une note sur une croissance pro-pauvres, School of Economics, Université Macquarie, Sydney, Australie

La β -Convergence (Barro-Sala-i-Martin (1992)): la convergence s'applique si le pays pauvre croît plus vite que le pays riche, de sorte que les revenus par tête convergent. La vitesse de convergence est définie par la valeur du coefficient positif β .

La σ -Convergence (Barro (1991)): la convergence se produit si la dispersion des revenus par tête d'un groupe de pays décroît avec le temps.

Les clubs de convergence. Selon Abramovitz (1986) et Baumol (1986), les pays ont des dynamiques de croissance hétérogènes, mais ils peuvent être regroupés en sous-ensembles (clubs) faisant preuve de dynamiques de croissance homogènes. Chaque «club» groupant des pays caractérisés par un même état d'équilibre, dans un modèle d'équilibres multiples (Berthélémy 2005). En outre, Berthélémy (2005) note que des processus cumulatifs peuvent conduire à un déclin économique quand l'économie est initialement sous un certain seuil de développement, tandis que le progrès économique est possible quand ce seuil a été franchi. Il montre que certains pays anciennement pauvres (une douzaine de pays sur cent) arrivent à réaliser des pics de croissance multiples et à sortir du piège de sous-développement, en se basant surtout sur les politiques éducatives. Des facteurs comme la profondeur financière, la diversification de l'économie et les effets de voisinage (notamment pour l'Asie) ont également joué, mais avec un impact moindre, sur le décollage initial.

Toutefois, Hausmann-Pritchett-Rodrik (2004) a montré que plusieurs pays considérés aujourd'hui comme pauvres ont expérimenté dans le passé plusieurs pics de croissance, sans qu'ils aient engagé en quoi que ce soit des réformes. Ce qui suggère, au delà des pics de croissance, de rechercher d'autres facteurs expliquant le décollage des pays pauvres. En outre, il importe de bien distinguer l'initiation de la croissance («growth initiating») et le maintien d'une croissance forte sur la durée («growth sustaining»). L'hypothèse de convergence ne pourra se vérifier que si le pays qui initie la croissance réussit à satisfaire certaine dernière condition.

Un exemple de Club de convergence: les pays émergents. En postulant l'idée de formation de «clubs» de convergence (l'observation empirique des performances réalisées par les différents pays permet de toute façon de constituer des sous-groupes), il est possible d'isoler, parmi les pays dits en développement, un «club» de pays particulièrement dynamiques (qu'on peut appeler le club des pays émergents) et possédant des caractéristiques leur donnant des atouts pour converger demain avec les pays riches. L'émergence constituerait ainsi une transition et une étape intermédiaire entre la divergence (le maintien dans la trappe de la pauvreté) et la convergence avec les pays riches.

2.3 La nouvelle mondialisation modifie et clarifie les paradigmes de la convergence et du développement des nations

Des trajectoires divergentes des pays pauvres depuis 1960. Les faits empiriques ont contredit la prédiction de convergence absolue des pays. L'analyse de la base de Maddison (2003) montre ainsi, qu'entre 1960 et 2003, les performances des pays partis avec des niveaux faibles de revenus par tête ont été fort diverses (voir tableau 2 ci-dessous, concernant 46 pays) et que seuls quelques uns d'entre les pays anciennement pauvres (les pays gagnants) ont réussi à s'inscrire dans une dynamique de convergence avec les pays riches.

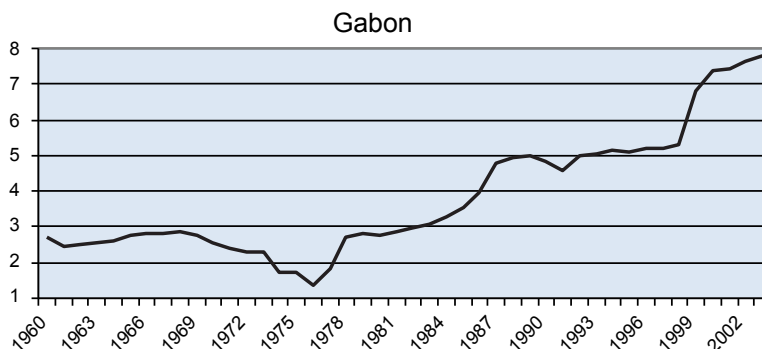
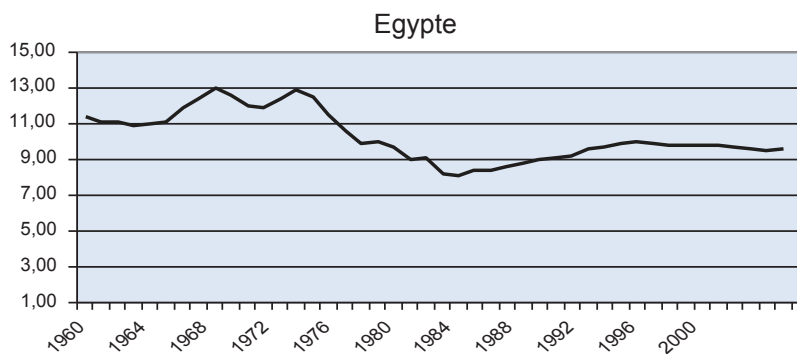
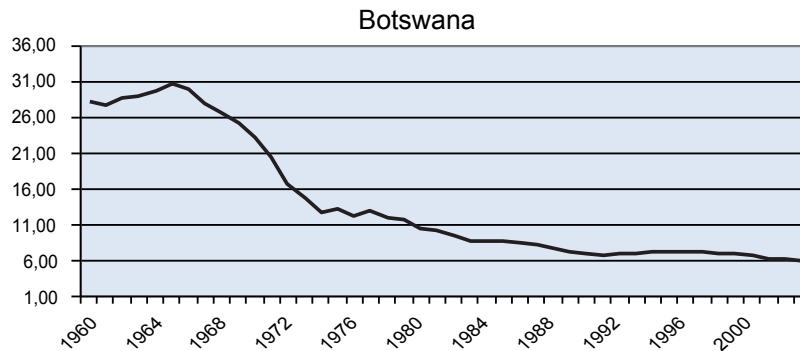
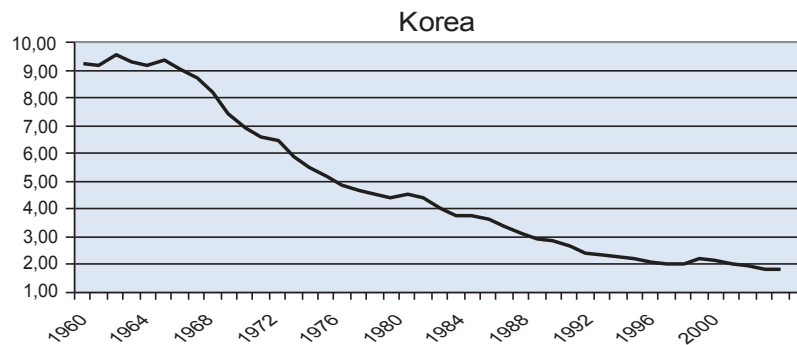
Ainsi, la Corée du Sud et le Botswana (pays gagnants) ont multiplié par plus de 12 fois leur revenu par habitant entre 1960 et 2003, amorçant ainsi une convergence avec les Etats-Unis (voir graphique 1), tandis que l'Égypte ne converge pas assez vite et que le Gabon (pays perdant), après avoir engagé une phase de convergence jusqu'en 1977 (en multipliant son PIB par tête en 3 en 17 ans), n'a cessé de diverger par la suite, perdant 11% de son revenu par habitant sur toute la période 1960-2003.

Tableau 2 : Evolution de l'écart de PIB/tête par rapport aux Etats Unis entre 1960 et 2003

Pays	Evolution Gap (%)	Vitesse de convergence
Korea Rep of	-80	Convergence très forte
Botswana	-79	
Singapore	-73	
Oman	-65	
China	-63	
Thailand	-62	
Malaysia	-54	Convergence forte
Portugal	-45	
Mauritius	-40	
Cape Verde	-36	
Tunisia	-31	
Egypt	-16	Convergence très lente
Turkey	-14	
Sri Lanka	-13	
Pakistan	-12	
India	-11	
Dominican Republic	-10	
Yemen	-6	
Vietnam	-5	
Costa Rica	7	Divergence faible
Brazil	8	
Morocco	17	
Jordan	42	Divergence forte
Bangladesh	49	
Philippines	49	
Nepal	54	
Burkina Faso	57	
Nigeria	62	
El Salvador	66	
Guinea	67	
Algeria	71	
Namibia	78	
South Africa	81	
Benin	83	
Jamaica	85	
Kenya	86	
Tanzania	93	
Mozambique	103	Divergence très forte
Uganda	115	
Ghana	160	

Pays	Evolution Gap (%)	Vitesse de convergence
Senegal	161	
Côte d'Ivoire	162	
Gabon	187	
Togo	188	
Niger	276	
Sierra Leone	279	

Graphique 1 : Évolution du déficit de revenu par rapport aux États-Unis, entre 1960 et 2003



Plusieurs travaux empiriques ont testé la validité de l'hypothèse de convergence.

Barro (1997) met en évidence le rôle positif du maintien de la règle de droit et de la faiblesse de la consommation du secteur public, du niveau initial élevé d'espérance de vie et de la scolarisation masculine, du faible taux de fécondité et de l'amélioration des termes de l'échange. Pour un niveau donné de ces variables, la croissance est d'autant plus forte que le pays part avec un niveau faible de PIB par tête (phénomène de convergence conditionnelle).

Selon Barro (1997), l'impact de la démocratie (droits politiques) sur la croissance est peu clair: lorsque le degré de démocratie est faible, un accroissement favorise la croissance, mais lorsque le degré de démocratie devient plus élevé, un nouvel accroissement a un impact négatif sur la croissance, du fait du poids devenu important des groupes de pression sur les dépenses publiques.

Sachs et Warner (1995) retiennent le rôle-clé de la protection des droits de propriété et de l'ouverture commerciale, en montrant qu'au cours de la période 1970-1995, les économies «ouvertes» ont, en moyenne, crû à un rythme de 4,5 pour cent l'an, tandis que les économies «fermées» ne l'ont été qu'à un rythme de 0,7% l'an. Ils soulignent toutefois le «puzzle chinois» qui contredit quelque peu ces résultats. Cohen (2001) montre que la variable de Sachs-Warner est surtout significative lorsqu'elle est croisée avec la variable éducation d'un pays. Une économie «ouverte» au sens de Sachs-Warner accroît considérablement le rendement du capital humain.

Cohen et Soto (2002) vont plus loin, en établissant que la pauvreté des nations doit s'interpréter comme la multiplication d'une série de handicaps, en matière de ressources et en matière de productivité totale, qui se combinent pour expliquer leur maintien dans la trappe de la pauvreté. En sortir requiert d'affronter et de corriger chacun de ces handicaps de base.

Comparant la productivité industrielle d'un échantillon de pays situés à des degrés divers de développement, Cohen et Causa (2005) arrivent à la même conclusion, en pointant cinq facteurs constitutifs de handicaps pour les pays les moins productifs (y compris certains pays européens): le capital physique, les infrastructures, le capital humain, le degré d'intégration au commerce international et la productivité résiduelle nette de chaque économie.

Les pays qui ont réussi ont appliqué des recettes diverses. Les pays gagnants de la période 1960-2003, comme la Corée du Sud, le Botswana, la Malaisie, la Chine ou Maurice, ont mis en œuvre des stratégies hétérodoxes pour réaliser des performances, mêlant attraction des investissements étrangers, promotion active des exportations (y compris par la manipulation du taux de change et le maintien de plusieurs marchés de change au niveau interne, protection (par le biais de tarifs et d'éléments non tarifaires) et subvention des industries locales, encouragement des PME ou des grandes entreprises, etc. Et, comme l'indique Rodrick (2004, b), il est difficile de trouver, parmi la palette d'instruments, une recette simple permettant de trouver des clés de succès universelles.

Le nouveau contexte mondial tend à contraindre les choix stratégiques des pays. Le nouveau mouvement de mondialisation³ de l'économie en cours, marqué par la libéralisation sans précédent des échanges, la révolution de l'informatique et des télécommunications, le développement rapide de

3 Certains auteurs parlent de troisième vague de mondialisation dans l'histoire.

la sous-traitance mondiale⁴, et l'ouverture des marchés (sous l'égide notamment de l'Organisation mondiale du commerce) et la liberté plus grande de circulation des capitaux, réduit très fortement la marge de manœuvre des pays dans la conduite de leur politique économique.

Pour les pays pauvres, désireux de recevoir une aide internationale, une contrainte supplémentaire s'ajoute: celle de se conformer aux orientations du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui mettent en avant les distorsions potentiellement créées par les politiques de protection et de subvention, et encouragent les pays à réduire les réglementations et à tourner leur économie vers l'extérieur «outward looking policy» (ouverture).

2.4 Le concept d'émergence économique

2.4.1 Sous-développement et émergence.

Les économistes séparent traditionnellement les nations du monde en deux groupes: celui des pays développés et celui des pays en développement (ou du tiers-monde). Parfois, un sous-groupe des pays moins avancés est identifié au sein du second groupe, visant les pays les plus pauvres parmi les pauvres et caractérisés par un revenu par tête faible. Récemment, les termes de pays émergent et de marché émergent ont également fait leur apparition dans la littérature, désignant les pays les plus dynamiques parmi les pays en voie de développement et les mieux intégrés dans l'économie désormais mondialisée, sans qu'une définition exacte soit élaborée à cet effet, encore moins des éléments de mesure discriminants.

Selon le dictionnaire Le Robert, «émerger» se dit d'un phénomène «qui s'impose à l'attention par sa valeur». Subséquemment, on peut considérer qu'un pays, anciennement pauvre, émerge lorsqu'il suscite l'intérêt et se démarque de la masse des nations sous-développées et situées en marge des échanges mondiaux de biens, de services et d'idées.

La notion d'émergence constitue ainsi une variation, adaptée à la mondialisation en cours, sur le même thème de «décollage». Elle marque un réel tournant, faisant passer un pays pauvre d'un équilibre de faible croissance à un meilleur équilibre de croissance forte et durable.

Bien cerné, le concept d'émergence viendrait ainsi apporter une grande contribution à la théorie du développement. Car, jusqu'ici le seul but fixé aux nations pauvres est de chercher à converger avec les pays riches. Or, la convergence est un chantier de longue portée (des dizaines voire des centaines d'années), comme en atteste l'histoire économique contemporaine. Et, ne retenir comme cible que cet horizon lointain conduirait à inclure, pour longtemps, dans le même ensemble, des pays en développement et des nations aux trajectoires et aux perspectives fort divergentes. Aujourd'hui, Singapour continue ainsi d'être classé, par la CNUCED⁵, avec la Sierra Léone (qui est particulièrement pauvre), dans la catégorie des pays en développement, alors même qu'il n'a presque plus rien à envier aux pays les plus avancés d'Europe et d'Amérique. Une classification nette des nations en développement, identifiant des strates plus fines de pays, s'avère donc indispensable afin de tenir réellement compte de la réalité.

4 Ce que l'expert en stratégie Kenichi Ohmae désigne comme un «monde sans frontières» («Borderless world»).

5 CNUCED, Manuel des statistiques 2006-2007

Un tel exercice répond à des exigences d'équité et de rigueur statistique. Il possède une autre vertu: celle de sanctionner positivement les progrès accomplis par les pays les plus performants et de leur permettre de célébrer des victoires intermédiaires («quick wins») stimulantes pour continuer à mobiliser les énergies, poursuivre dans la voie tracée, engager d'autres réformes structurantes et institutionnaliser les bonnes pratiques. Une telle étape est hautement importante dans le processus de transformation que constitue le chantier du développement.

2.4.2 L'émergence est une résultante de la mondialisation en cours

Pour pouvoir amorcer une dynamique de convergence future avec les pays riches, tout pays pauvre doit tenir compte, dans la définition et dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement, de la donnée que constitue la nouvelle mondialisation qui offre autant d'opportunités que de contraintes. Il doit chercher à exister sur la carte des réseaux mondiaux de production et d'échanges d'idées et de savoirs, de capitaux, de biens et de services, sous peine de perdre en productivité, en compétitivité mondiale et en dynamisme économique. Le choix gagnant en matière stratégique peut ainsi se résumer au diptyque suivant: attraction des investissements (nationaux et étrangers) – développement des exportations⁶.

La promotion des investissements doit, dans le nouvel environnement mondial, viser tout à la fois à retenir les investissements nationaux dans le pays (pour éviter que les entrepreneurs locaux délocalisent leur épargne à l'extérieur ou rechignent à créer chez eux des usines) et à capter une part des investissements directs internationaux qui augmentent, depuis deux décennies, à un rythme sans précédent. Selon les statistiques de la CNUCED, les flux d'investissements directs étrangers dans le monde ont été multipliés par plus de 16 en vingt cinq ans, passant d'un peu plus de 55 milliards de dollars des États-Unis en 1980 à un peu plus de 916 milliards de dollars des États-Unis en 2005.

Pour un pays pauvre, recevoir de l'investissement direct étranger (IDE) présente plusieurs avantages, en plus de la couverture du déficit interne épargne-investissement: i) accès à de nouvelles technologies et à de nouvelles techniques de production et de gestion; ii) renforcement des capacités des travailleurs et des entrepreneurs du pays, par le biais de la formation sur le tas et de la sous-traitance; iii) ouverture de nouveaux marchés à l'extérieur.

Ces bénéfices peuvent, si le pays sait bien les gérer, surclasser les inconvénients habituellement attachés à l'IDE : i) concurrence aux entreprises domestiques qui peinent à supporter la concurrence; ii) protection du savoir-faire des investisseurs étrangers, de manière à ce que les locaux ne puissent pas y accéder, etc.

Le développement des exportations est également devenu incontournable pour les pays en développement, ceci parce que les faits empiriques prouvent que les pays ouverts et orientés vers l'exportation ont, de manière générale, des niveaux de productivité et de croissance économique plus élevés (Sachs and Warner, 1995).

En mettant en œuvre avec succès le diptyque investissement-exportation, le pays anciennement pauvre augmente ainsi ses chances de cesser d'être un perdant de la mondialisation, s'intègre mieux dans l'économie globale et peut légitimement aspirer au statut de pays émergent.

⁶ Maddison (2003) explique les performances obtenues par les pays riches au cours du millénaire passé par trois facteurs : i) la conquête et la mise en valeur de terres fertiles ; ii) le commerce international et les mouvements de capitaux ; iii) les avancées technologiques et les innovations institutionnelles.

2.4.3 L'émergence économique comme synonyme de dynamisme, de transformation structurelle et de stabilité macroéconomique

Le concept d'émergence économique n'est apparu qu'au début des années 1990 dans le contexte de la dérégulation des marchés financiers conduite aux Etats Unis et en Europe, concomitamment avec les innovations technologiques et institutionnelles. Ces mutations ont favorisé la création de nouveaux instruments financiers et, surtout, l'accélération de l'internationalisation des placements de capitaux. La découverte majeure était que les pays à marché émergent offraient à ces capitaux de nouvelles possibilités de placement à haut rendement [en théorie et en pratique, le retour sur investissement est plus élevé dans les pays moins développés] et à risque raisonnable.

Aussi, de nombreux pays, sur tous les continents, parce qu'ils ont créé des marchés boursiers et ont procédé à des réformes structurelles majeures, au cours des dernières années, se donnent-ils aujourd'hui le titre d'économie à marché émergent. Ils sont confortés dans cette position par la SFI (Société Financière Internationale) qui désigne comme marché émergent ***tout pays qui a un marché financier en transition, augmentant continuellement en taille, en activité et en degré de sophistication.***

Considérant le dynamisme de leurs marchés financiers au cours des dernières années, l'indice des valeurs de S&P/SFI retient ainsi plusieurs dizaines de pays parmi les économies à marché émergent.

En vérité, tous les pays à faibles revenus ou à revenus intermédiaires, dont la capitalisation boursière demeure relativement modeste comparée aux marchés financiers des pays développés, peuvent s'attribuer le titre de marché émergent. Toutefois, certains de ces pays (en Asie particulièrement, mais aussi en Amérique latine, en Europe centrale et même en Afrique), par suite d'énormes efforts, ont réussi à « émerger » *du lot* et à attirer l'attention des investisseurs (nationaux et étrangers). Les économistes furent également émerveillés par les résultats atteints par ces pays en termes de croissance économique et de performances à l'exportation. Le vocable de ***miracle asiatique*** a ainsi été utilisé, au début des années 90, pour à la fois reconnaître les pas géants réalisés par les « dragons » (Singapour, Hong Kong, Taïwan, Corée du Sud) et les « tigres » asiatiques (Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines).

En prenant comme base les performances de ces nouveaux pays industrialisés, il est devenu possible de classer assez finement les pays du tiers monde, en distinguant clairement le groupe des pays en développement dynamiques qu'on pourra qualifier de pays « émergents », celui des pays moins avancés où se retrouvent les pays les plus pauvres qui se recrutent surtout en Afrique subsaharienne, et enfin les pays en développement classiques qui ne sont dans aucun des deux groupes extrêmes ci-dessus mentionnés.

Ainsi, pourraient être considérés comme pays émergents, non pas tous ceux qui restent dans les limites des seuils définis par la SFI, mais « ***les pays en développement qui constituent des pôles d'attraction des investissements (nationaux et étrangers), qui diversifient et accélèrent, durablement et harmonieusement, leur croissance économique et qui s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale, dans un cadre de stabilité macroéconomique*** ». Dans la littérature économique, c'est cette définition, que nous proposons et qui est fondée sur les faits, qui est implicitement utilisée, et seuls les pays qui répondent à cette définition font l'objet d'étude lorsque l'on parle des économies à marchés émergents.

De fait, le FMI ne donne le label de pays émergents qu'aux vingt quatre pays suivants : Argentine, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Estonie, Hongrie, Inde, Indonésie, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Russie, Afrique du Sud, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Venezuela.

Trois facteurs peuvent ainsi être considérés pour mesurer l'émergence économique d'une nation : le dynamisme économique, la structure transformationnelle de l'économie et la stabilité macroéconomique du pays. Pour émerger, un pays doit accélérer durablement sa croissance économique (dynamisme), diversifier et améliorer sans cesse sa structure de production (aspect transformationnel) et maintenir un cadre macroéconomique sain (aspect stabilité macroéconomique).

Le dynamisme économique du pays peut être mesuré par le PIB par tête (qui quantifie la richesse du pays), la croissance du PIB par tête (c'est la quantification de l'évolution réelle de cette richesse), et la variabilité de la croissance du PIB par tête (cette variable mesure la stabilité de l'évolution de la richesse). Un bon pays est celui qui évolue sans cesse à un rythme relativement constant. À ces variables, nous pouvons ajouter l'indice de GINI qui permet de mesurer l'équité dans le pays (un bon pays est celui dont la croissance est ancrée dans la sphère des pauvres, c'est-à-dire qu'elle est portée par les secteurs économiques qui occupent le plus les pauvres ; elle est pro-pauvre).

La structure de transformation du pays est mesurée par le poids de l'exportation du pays dans le monde, l'exportation de produits manufacturés par rapport à l'exportation de marchandises, l'exportation des services dans le total des exportations. Ces variables mesurent en partie l'ouverture économique du pays (aucun pays ne peut vivre en autarcie). À ces variables s'ajoute le poids des investissements directs étrangers (IDE). Pour émerger, un pays doit, de plus en plus, par la qualité de son environnement des affaires, attirer des investisseurs étrangers. Enfin, il faut aussi prendre en compte la structure de production du pays. Un bon pays est celui qui ne dépend pas d'un seul secteur (le pays doit avoir plusieurs atouts), qui crée de la valeur ajoutée et dont la structure de production est conforme à celle qui règne dans le monde. Ces aspects sont mesurés par les indices de concentration et de diversification de Hirschmann-Herfindahl, par la valeur ajoutée agricole et par la valeur ajoutée manufacturière par rapport au PIB.

La stabilité macroéconomique est quant à elle mesurée par le solde budgétaire (stabilité interne) et la balance commerciale (stabilité externe). À ces variables s'ajoute le niveau d'inflation du pays (un bon pays est celui qui a un niveau d'inflation relativement faible).

Nous avons utilisé cette définition de l'émergence pour calculer un Indice Synthétique de l'Émergence Économique en considérant un échantillon de 114 pays (voir annexe 2).

2.4.4 L'émergence constitue un préalable et une étape décisive vers la convergence et le développement intégral

La convergence est un long processus. Le pays le plus performant du groupe de pays pauvres de 1960 (la Corée du Sud) ne parvient toujours pas à rattraper les États-Unis en terme de revenu par habitant. Même s'il a fortement réduit le déficit initial, son PIB par tête ne représente encore que 54% de celui des États-Unis en 2003 (contre seulement près de 11% en 1960). Si la tendance à la convergence se maintient (sans doute à un rythme moins rapide, au fur et à mesure que la Corée se rapproche des États-Unis), la Corée du Sud ne pourra au mieux égaler le revenu par habitant des

États-Unis qu'après 2020, soit 60 ans après avoir commencé à accélérer sa croissance. Pour les pays moins performants et inscrits dans une dynamique de convergence, la durée de la convergence sera encore plus longue et représentera cent à deux cents ans, voire davantage.

L'émergence donne des ressorts pour accélérer la marche vers la convergence et le développement intégral. La convergence étant un processus de longue haleine, l'émergence représente une étape qui, lorsqu'il est franchi rend plus soutenable le chantier de rattrapage des pays riches. Pour émerger, le pays pauvre doit engager les réformes structures décrites ci-dessus, se mettre aux normes internationales de compétitivité et s'aligner sur les meilleures pratiques. De ce fait, c'est comme s'il mettait les pendules à l'heure et se donnait, avec un certain décalage dans le temps, les mêmes conditions initiales que les pays devenus émergents. Pour espérer franchir le seuil de l'émergence, le pays pauvre doit donc se donner les mêmes niveaux d'éducation (en particulier l'enseignement secondaire et la formation technique et professionnelle) que ceux obtenus historiquement par les pays qui y sont déjà parvenus, des taux d'épargne et d'investissement équivalents, ou encore des institutions et des données démographiques relativement comparables. La convergence conditionnelle à la Barro peut alors s'enclencher de manière inexorable. Devenu émergent, le pays peut ensuite chercher à converger avec les pays riches, en développant notamment ses capacités d'innovation.

2.4.5 L'atteinte du stade de l'émergence dépend de la capacité des pays peu développés à mener ces réformes structurelles de manière efficace.

Le fait d'atteindre le stade de l'émergence économique n'est pas le fruit du hasard ou de la chance. Un pays peut certes initier et enregistrer des pics de croissance, durant une certaine période. Mais comme l'a montré Hausmann-Pritchett-Rodrik (2004), la croissance économique ne peut être durable et mener vers le développement que si le pays en question poursuit les bonnes politiques économiques et possède des institutions de qualité.

Les pays riches en ressources naturelles (hydrocarbures et mines notamment) ainsi que les pays de grande taille de population (comme la Chine, l'Inde, la Russie ou le Brésil), sont des destinations incontournables pour les investisseurs (même si, à des degrés divers, de réels efforts d'ouverture et de réforme y ont été menés ces dernières années).

Les pays de moindre taille, sans ressources naturelles, doivent en revanche mettre en place des politiques volontaristes pour convaincre les investisseurs de venir chez eux. Les réformes attachées à cette exigence constituent les pré-requis de l'émergence.

Ainsi, pour espérer attirer, durablement et de manière substantielle, des investissements de portefeuilles, dans ses marchés financiers, et des investissements directs étrangers, sous forme d'usines, tout pays en développement doit, aujourd'hui, veiller à renforcer sa compétitivité internationale, en mettant en œuvre l'essentiel des éléments constituant les six blocs de réformes suivants:

Bloc 1: Une bonne gouvernance politique

- » la stabilité politique
- » la paix et la sécurité
- » le respect des règles d'un Etat de droit et des libertés publiques
- » des valeurs nationales orientées vers le développement

- » la participation active de la société civile et des communautés de base dans la conception et dans la gestion du développement.

Bloc 2: Un cadre réglementaire de qualité:

- » la rationalisation des procédures administratives liées à l'exercice des activités économiques et la lutte contre la corruption;
- » la mise en place d'un dispositif de régulation efficace des activités économiques, de manière à supprimer les positions de rente et à consacrer la compétition;
- » la promotion d'une administration publique compétente, intègre, crédible et prévisible, accueillante et déterminée à faire gagner le secteur privé;
- » la mise en place d'un système juridique et judiciaire crédible, capable de faire appliquer la loi, dans l'équité et dans la transparence, en particulier à faire respecter les droits de propriété et les contrats.

Bloc 3: Le développement du capital humain:

- » la disponibilité d'une main d'œuvre locale bien formée, qualifiée, productive et alliée aux employeurs pour faire progresser l'entreprise;
- » la capacité à absorber et à adapter les technologies disponibles.
- » La promotion de la recherche-développement endogène.

Bloc 4 : Des infrastructures de classe internationale

- » l'existence de bonnes infrastructures physiques (routes, ports, aéroports) et d'un bon système de télécommunications.

Bloc 5 : La protection de l'environnement et l'aménagement harmonieux de l'espace national

- » la préservation de la biodiversité
- » la lutte contre la pollution
- » la gestion du changement climatique.

Bloc 6: L'ouverture économique et la promotion du secteur privé:

- » la libéralisation des activités économiques et des prix ;
- » l'ouverture de l'économie sur l'extérieur (outward-looking policy), par la libéralisation des échanges et la construction de grands marchés intégrés avec les pays voisins, et l'encouragement des investissements étrangers par la levée des barrières entravant leur venue;
- » la limitation de l'intervention de l'Etat dans l'économie au strict nécessaire;
- » l'existence d'un secteur privé local dynamique, compétitif, créatif, intègre et visionnaire ;
- » la capacité à générer une forte épargne locale et la disponibilité d'un bon système bancaire et financier local, régulé par des instances de supervision efficaces et capable de faire une allocation optimale des ressources. Le corollaire en est la transparence et

- la fiabilité des informations économiques, permettant l'évaluation correcte des performances et des potentialités des entreprises;
- » la mise en place d'un système d'incitations de qualité (fiscalité, terrains et bâtiments industriels, politique agricole, etc.);
- » la mise en œuvre d'une bonne promotion du pays, à travers des agences de promotion et des stratégies de communication gagnantes.

Plusieurs de ces éléments ont été listés dans ce que l'on a convenu d'appeler «**Consensus de Washington**» (version initiale puis révisée) qui a longtemps guidé et qui continue encore de guider fortement le dialogue entre les institutions de Bretton Woods et les autorités des pays pauvres. Mais comme le note **Rodrick (2004 a, 2004 b)**, le pays pauvre qui satisfait l'ensemble des prescriptions du Consensus de Washington devient de facto un pays développé.

Ainsi, plutôt que de chercher à tout corriger à la fois, un pays doit identifier, à travers un **diagnostic stratégique**, les obstacles les plus sérieux qui freinent sa compétitivité internationale et engager les réformes prioritaires ayant le plus d'impact sur la croissance. Par exemple, pour l'Inde, en 1980, la principale contrainte résidait dans ce que l'État était perçu comme un acteur hostile au secteur privé; pour la Chine, en 1978, la contrainte était l'absence d'incitations orientées vers le marché. Une fois la dynamique de croissance enclenchée, les réformes pourront être accélérées et leurs coûts distribués sur la durée.

Les axes prioritaires de réformes ayant été identifiés, le pays doit veiller à engager des **blocs de réformes cohérents et complémentaires (de Macedo et Martins (2006))**. Lorsque plusieurs éléments de réformes sont interdépendants, changer certains sans changer les autres réduit fortement les chances de succès des réformes (principe de *super-modularité*). La cohérence peut se faire *par le haut* (lorsque l'équilibre des réformes est recherché avec des réformes ambitieuses dans chaque composante du bloc) ou *par le bas* (lorsque les réformes engagées sont partout mineures).

Les chantiers de réforme doivent également être gérés en accordant une attention à la séquence des blocs de réforme, à l'horizon temporel de leur entrée en vigueur et de mise en œuvre, ainsi qu'aux indispensables mesures d'accompagnement.

Enfin, il convient de promouvoir un consensus national sur les réformes, afin de les rendre irréversibles.

2.4.6 Émergence économique et bien-être social

L'homme devant être au début et à la fin du développement, pour paraphraser Léopold S. Senghor, le concept d'émergence ne peut être uniquement appréhendé sous l'angle économique. Les citoyens d'un pays qui émerge doivent sentir dans leur vie quotidienne que leur bien-être s'améliore et que des opportunités nouvelles d'éducation, de santé, d'emplois et de revenus se présentent à eux. L'émergence doit ainsi se traduire dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Inversement, l'émergence économique ne peut être durable que s'il y a certains pré-requis sur le plan social. Il est désormais universellement admis que la qualité du capital humain est un des facteurs les plus déterminants de la croissance économique, surtout dans le nouvel environnement de

la mondialisation où le savoir et le savoir-faire jouent un rôle cardinal dans la hausse de la productivité des économies.

De fait, les pauvres, hommes et femmes, ne pourront participer et tirer un profit de la croissance que s'ils disposent de capacités renforcées, qu'ils soient bien nourris, en bonne santé et bien couverts contre les vulnérabilités, à travers des filets de protection sociale, et qu'ils disposent d'un bon cadre de vie et d'un environnement durable. L'amélioration des services sociaux et du cadre de vie constitue ainsi un fondement des bases à long terme de la croissance et du développement, en plus d'être un objectif en soi en termes de renforcement du bien-être social.

Les calculs réalisés par la Banque mondiale et par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), comparant d'une part l'évolution respective du PIB par tête et du taux de pauvreté et, d'autre part le PIB par tête et l'Indicateur de pauvreté humaine (IPH) de différents pays pour une année donnée, montrent que la corrélation est souvent établie entre les variables de croissance économique et celles de pauvreté. En d'autres termes, un pays améliore ses indices sociaux au fur et à mesure qu'il s'enrichit.

Mais il ne s'agit point de causalité, puisque le classement des pays en termes de pauvreté humaine ne suit pas rigoureusement celui établi à partir des niveaux de revenu par tête. La qualité de la politique menée en termes de redistribution des fruits de la croissance compte aussi dans l'impact réel du dynamisme économique sur le niveau de vie des pauvres.

2.4.7 La qualité des institutions comme préalable pour la réussite de l'émergence

Le rôle des institutions dans le processus de développement est bien mis en évidence par Kaufmann *et al.* (2005), en se fondant sur l'élaboration d'un indicateur synthétique de la bonne gouvernance (mesurant la qualité des institutions), et incluant les droits humains et démocratiques, la stabilité politique et l'absence de violence politique, l'efficacité du gouvernement, la simplicité et la rapidité des procédures administratives, le respect de l'État de droit et la lutte contre la corruption. Testant cet indicateur, le FMI (2005) a trouvé qu'il existe une forte corrélation entre la bonne gouvernance et le niveau du revenu national par tête. En particulier, l'Afrique subsaharienne aurait multiplié son PIB par tête de deux fois et demie si ses institutions étaient établies au niveau de la qualité moyenne des institutions dans le monde.

Le FMI (2005) a également découvert que les institutions exercent un impact significatif sur la croissance économique future, en ce qu'elles favorisent la durabilité des bonnes pratiques en matière de politique économique. En outre, des institutions de qualité permettent de réduire la volatilité de la croissance et facilitent donc la réalisation des objectifs économiques et sociaux du pays considéré.

Les modèles économétriques montrent que la croissance est corrélée avec les capacités des institutions à instaurer un État de droit, à protéger les droits de propriété, à réduire la corruption, à régler de manière transparente et efficace les marchés et à assurer la stabilité politique.

2.4.8 Le chantier de l'émergence doit être piloté de manière stratégique

Pour un pays pauvre, atteindre le stade de l'émergence exige un effort de longue durée. Mais le plus important est de démarrer le processus, de mettre en place le cadre institutionnel favorable et d'appliquer, avec ténacité et avec détermination, le plan d'actions retenu. C'est cette voie qu'ont

suivie la Malaisie de Mohammed Mahathir et Singapour de Lee Kuan Yiew, pour, en moins de trente ans, passer du Tiers monde (« Third World ») au groupe des pays nouvellement industrialisés (« First World »).

Eu égard à l'ampleur du programme de réformes, sa mise en œuvre est davantage facilitée si elle est initiée par un gouvernement qui s'installe aux commandes de l'Etat ou qui est réélu, qui bénéficie alors de la confiance des populations et qui possède le temps minimal pour attaquer sereinement les importants chantiers de l'émergence.

En tout état de cause, seul un leadership de qualité peut réussir l'émergence. Le Président de la République, le Premier Ministre et les membres du gouvernement doivent donc se convaincre eux-mêmes de la nécessité d'enclencher la marche vers l'émergence, connaître le chemin et s'y engager avec foi et volontarisme. L'Afrique ne pourra ainsi devenir émergent que si ses leaders sont en phase avec les exigences de l'émergence.

Ce leadership de qualité devra ensuite définir une méthode et un agenda prioritaire. Tout d'abord, il importe de concevoir une Vision articulée autour d'un programme "Emergence" qui sera mis en œuvre sous la coordination d'une structure située au plus haut niveau de l'Etat. Ce programme pourra s'inspirer des meilleurs exemples internationaux et se bâtir à partir des plans d'actions, globaux et sectoriels, déjà identifiés dans le pays en matière de réforme économique et de mise à niveau des infrastructures.

L'étape suivante, c'est de faire en sorte que les citoyens s'approprient la Vision de l'émergence. La communication et l'éducation des populations au nouveau paradigme et aux nouveaux comportements véhiculés par la vision devront particulièrement recevoir l'attention des autorités.

Surtout, la cohérence de l'agenda, sur la durée, demeure le facteur-clé de succès. C'est pourquoi, un consensus devra faire jour entre les principaux partis politiques sur le programme «Emergence», et chaque nouveau gouvernement pourra alors consolider les acquis de son prédécesseur et initier les chantiers suivants.

2.5 Conclusion

L'émergence économique est complexe et multiforme. Elle dépasse la simple accélération de la croissance (l'approche traditionnelle de la convergence) pour embrasser de profondes transformations économiques et technologiques (diversification et hausse de la valeur ajoutée de la production et des exportations). Le pays qui émerge franchit ainsi un palier décisif dans le **rapprochement des diverses frontières** où se situent les pays les plus avancés. De ce fait, le concept d'émergence économique constitue un puissant instrument de gestion pour les autorités gouvernementales des pays sous-développés, en fixant à toute la société un objectif intermédiaire à atteindre sur une période relativement courte (dix ans) dans le cheminement vers le **développement intégral**.

Les déterminants fondamentaux de l'émergence: Pourquoi certains pays réussissent et d'autres échouent? Pourquoi la Malaisie a réussi à émerger et non plusieurs pays en développement pourtant riches en ressources naturelles? Parce qu'elle impacte sur la nature même des normes et valeurs so-

ciales en vigueur, le fonctionnement des organisations publiques, du cadre réglementaire, des procédures et des politiques publiques, **la qualité du leadership politique** pourrait constituer **la cause endogène profonde** des performances économiques et sociales des pays pauvres, plus que les facteurs exogènes tels que l'effet du voisinage ou l'histoire coloniale. Il importe de mettre clairement en exergue ce rôle (à travers des indicateurs liant leadership politique et émergence économique), puis de décliner, sur la base de quelques Success-stories (Singapour, Malaisie notamment), comment un leadership politique efficace peut émerger dans un pays, réussir le **changement institutionnel** et, s'appuyant sur une administration publique performante, mettre en place les bonnes politiques (amélioration du cadre des affaires, développement du capital humain, encouragement à l'adoption des valeurs positives, appropriation de la technologie, promotion du partenariat public-privé et développement de grappes industrielles tournées vers l'exportation) susceptibles de mener vers l'émergence économique. Le rôle de la **démocratie** dans la soutenabilité des réformes menant vers la convergence doit également être bien mis en évidence.

3. Identification et suivi des indicateurs de développement pertinents pour l'Afrique au-delà de 2015

3.1 Introduction

En perspective de l'après 2015, trois écoles de pensée se dégagent aujourd'hui:

- » L'école de ceux qui souhaitent prolonger, de quelques années, le délai de 2015, en gardant les mêmes indicateurs et les mêmes cibles;
- » L'école de ceux qui suggèrent d'ajuster légèrement les OMD existants, en introduisant de nouveaux indicateurs;
- » L'école de ceux qui prônent un changement profond d'approche, en repensant entièrement la problématique OMD.

En tout état de cause, les réflexions menées dans le cadre de la plate-forme «RIO+20» devraient aboutir à la proposition d'un nouveau cadre de suivi du développement, à travers des indicateurs sociaux, environnementaux et institutionnels.

Il s'y ajoute que la démarche OMD n'accorde pas suffisamment d'importance à la dimension économique qui est à la base du progrès social. Il est donc crucial de dépasser le cadre strict des huit OMD définis et de penser le phénomène du développement comme un tout cohérent et indivisible. Car, l'adage dit qu'on ne gère pas ce qu'on ne mesure pas. Il est donc indispensable d'élargir la perspective des indicateurs du développement, en veillant à les mettre en cohérence avec les théories de la croissance et du développement des nations, et à prendre en compte l'ensemble des dimensions du développement.

Telle est du reste la Vision du programme NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) de l'Union africaine.

Le Nepad est basé sur les principes directeurs ci-après : (i) appropriation africaine et leadership ; (ii) promotion et protection des droits humains, de la bonne gouvernance et de la démocratie ; (iii) la fondation du développement de l'Afrique sur les ressources et l'ingéniosité des Africains, avec un développement centré sur l'homme ; (iv) la canalisation des ressources pour une exploitation de qualité comme quantifiée par les études sur l'impact de développement et aux objectifs des consommateurs ; (v) la promotion de l'égalité entre les sexes/genres ; (vi) l'accélération et le renforcement de l'intégration économique régionale et continentale ; (vi) la construction de nouvelles relations de partenariat entre les Africains, et entre les Africains et la Communauté internationale et plus particulièrement avec le monde industrialisé; (vii) la mise en œuvre des programmes de développement holistiques et intégrés pour l'Afrique.

Cette vision du Nepad est donc en phase avec la nécessité d'élargir les indicateurs et de les considérer dans une optique de développement à long terme. Elle pose également comme exigence que les Africains s'approprient eux-mêmes leur développement et conservent donc le choix initial des indicateurs à mesurer et à suivre.

Dans le cadre des discussions sur l'Après 2015, il est donc de la plus haute importance que les pays en développement (d'Afrique et d'ailleurs) proposent la première version des indicateurs du développement à suivre aux niveaux national, régional et mondial.

Un dialogue pourra ensuite être ouvert pour améliorer cette première proposition et s'entendre sur la batterie d'indicateurs à considérer ainsi que sur leur niveau de suivi (national, régional ou mondial).

3.2 Choix des indicateurs

3.2.1 Introduction

Pour les pays pauvres, il est nécessaire de choisir une large gamme d'indicateurs pertinents, fondés sur leurs besoins de développement global. Du reste, c'est ainsi que tous les pays africains procèdent lorsqu'ils élaborent leurs stratégies de développement national et/ou de lutte contre la pauvreté. Tous ces documents déclinent en annexe un tableau d'indicateurs et, parfois, une liste restreinte d'indicateurs.

Toutefois, on note une insuffisante convergence entre les pays africains dans le choix des indicateurs suivis, que les spécificités nationales n'expliquent que partiellement.

Les réalités et besoins de développement étant très voisins, il est envisageable de développer un cadre complet pouvant servir de référence pour le choix des indicateurs du développement en Afrique, que chaque pays pourra adopter et ajuster légèrement pour tenir compte des réalités nationales. L'Union africaine, la Commission Economique pour l'Afrique et la Banque Africaine de Développement, en relation avec d'autres partenaires intéressés, pourraient faciliter ce dialogue entre les pays africains qui pourra résulter, durant l'année 2013, d'une position africaine sur l'Après 2015 ainsi que sur le **Cadre africain de référence pour les indicateurs de développement (CARID)**.

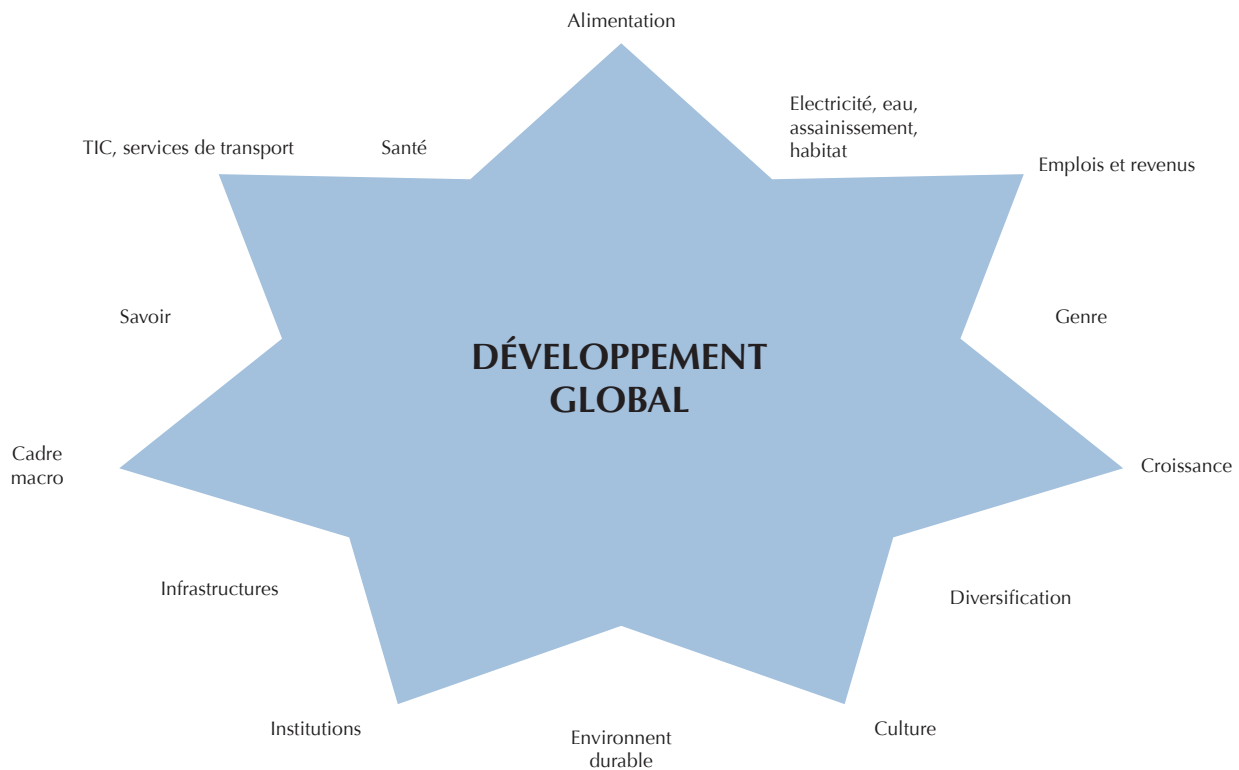
3.2.2 Les dimensions du développement en Afrique

L'analyse sur les théories du développement permet d'identifier sept dimensions groupant les principaux facteurs de développement des nations africaines (voir graphique 2 ci-dessous):

- » **La dimension humaine:** i) l'accès au savoir pour tous; ii) la promotion du genre;
- » **La dimension infrastructurelle:** iii) l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement, à l'électricité, aux TIC, à l'habitat et aux services de transport de qualité.
- » **La dimension environnementale:** la gestion du changement climatique, la lutte contre la pollution, l'efficacité énergétique, la préservation de la biodiversité.
- » La dimension de l'intégration sous-régionale et régionale.
- » **La dimension institutionnelle:** le renforcement des institutions publiques et sociales.

- » **La dimension économique:** i) un cadre macroéconomique stable, ii) une croissance forte et régulière, iii) une capacité de diversification et de transformation.
- » **La dimension sociale:** i) une bonne alimentation de la population, ii) une bonne santé pour tous; iii) une bonne protection sociale des groupes vulnérables, iv) des emplois et des revenus pour tous; v) la protection de l'enfance; vi) la préservation et la valorisation du patrimoine culturel.

Graphique 2: Quelques facteurs clés de développement d'une nation



Ces dimensions peuvent également être présentées dans une optique de gestion stratégique du développement (voir graphique 3, arbre de la qualité de vie).

A la base et aux **racines du développement de l'Afrique**, il y a la paix, la sécurité et la bonne gouvernance. Il s'agit d'un préalable qui conditionne la réussite de toute œuvre de développement véritable. Constituent également des bases fondamentales et des **leviers du développement**, d'autres facteurs comme la protection de l'environnement, le développement du capital humain, de la technologie et des infrastructures, ainsi que le cadre réglementaire des activités économiques, l'intégration régionale et le partenariat.

La mise en place de ces leviers permet au pays considéré de satisfaire les **conditions initiales** lui permettant de converger avec les pays émergents, et donc de réussir à obtenir une croissance économique rapide, un tissu économique diversifié et intégré dans les réseaux mondiaux, tout ceci dans un cadre macroéconomique sain. C'est le **tronc de l'arbre** de la qualité de vie et le **pilier** fondamental du développement.

Les richesses ainsi créées permettront ensuite au pays concerné de créer des emplois décents et des revenus pour ces populations, sur toute l'étendue du territoire, et de satisfaire leur demande en services sociaux et, in fine, de leur garantir un bien-être social et une bonne qualité de vie..

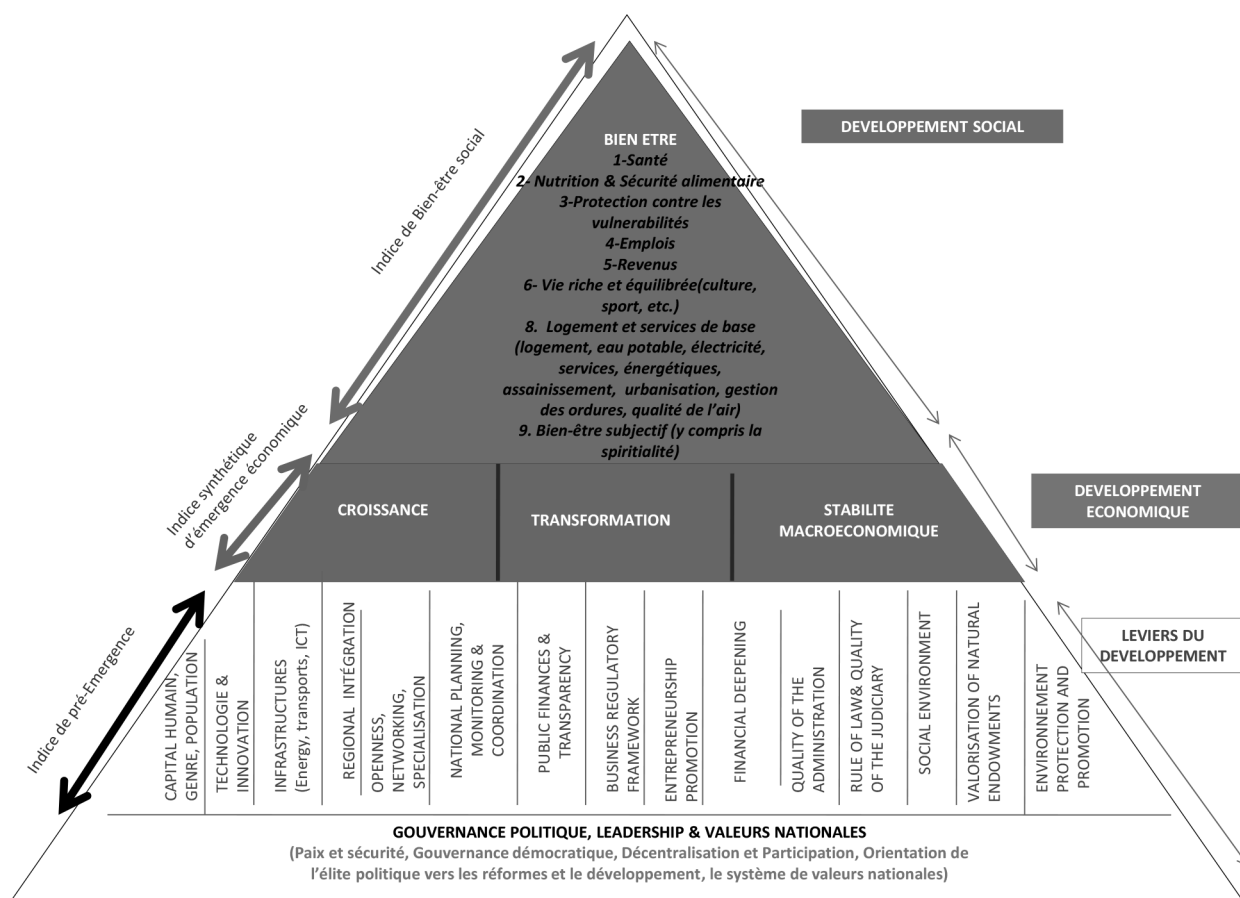
Graphique 3 : Arbre de la qualité de vie



Cette vision du développement peut également être représentée sous forme d'une pyramide (voir graphique 4 ci-dessous), distinguant les leviers des résultats (la croissance économique saine et diversifiée) et des fruits du développement (le bien-être social).

Des indicateurs peuvent être identifiés pour chaque strate de la pyramide, qui, regroupés, permettent de calculer plusieurs indices synthétiques : (i) un indice de gouvernance ; (ii) un indice synthétique de pré-émergence (ou de compétitivité globale) ; (iii) un indice synthétique d'émergence économique (ISEME) ; (iv) un indice synthétique de bien-être social.

Graphique 4: Pyramide du développement équilibré



L'annexe 2 du présent document décrit la méthode qui a été utilisée pour mesurer l'indice synthétique d'émergence économique (ISEME).

3.2.3 Démarche pour le choix des indicateurs

Pour le choix des indicateurs, nous avons d'abord intégré les indicateurs OMD au niveau des sept dimensions. Ensuite, nous avons identifié de nouveaux indicateurs (en bleu dans le tableau), en exploitant notamment les bases de données des organismes spécialisés des Nations Unies (voir tableau 3 en annexe 1), ainsi que les résultats de l'enquête menée en 2011 par les services de la CEA auprès du public africain.

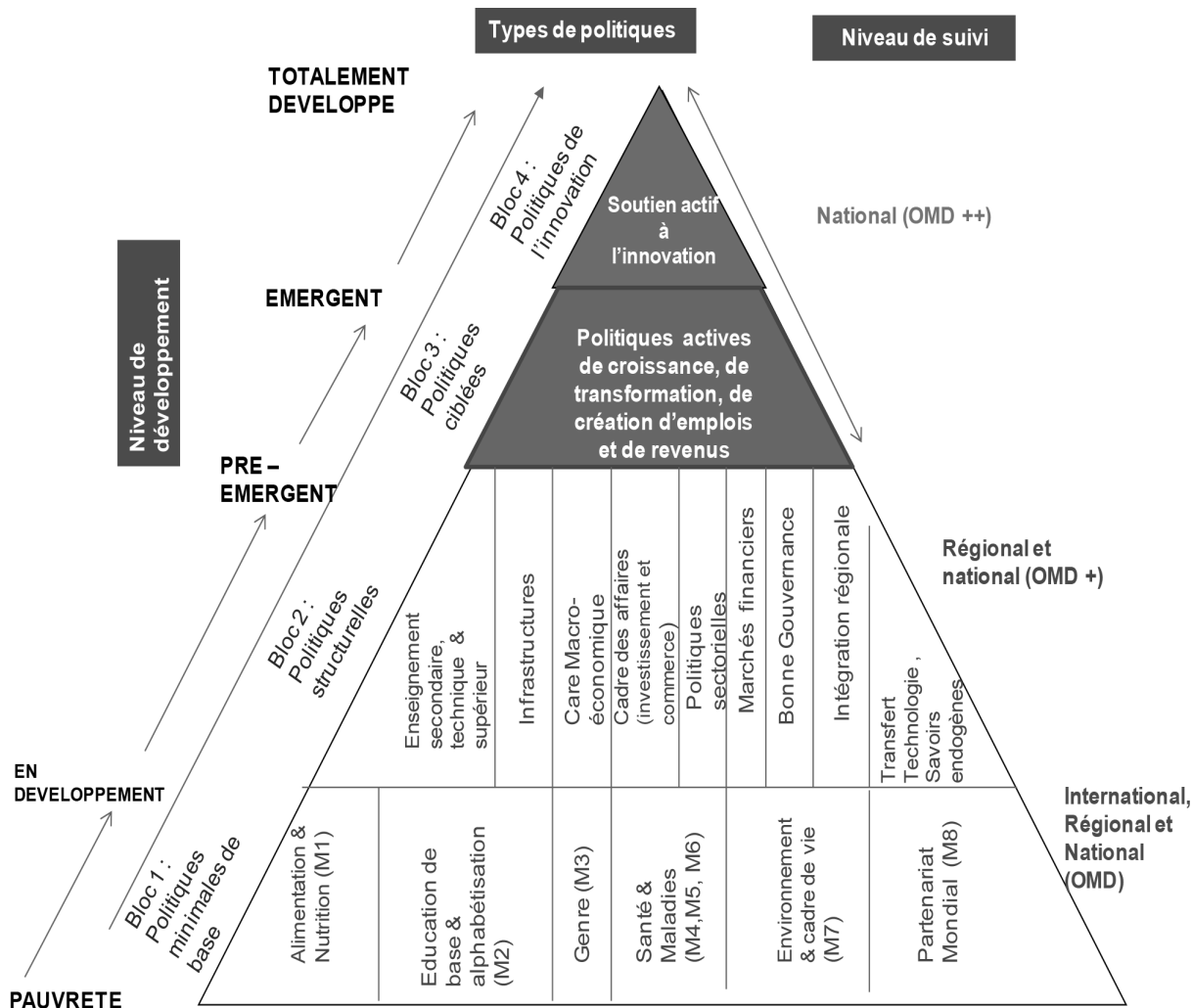
Il s'agit d'une base de discussion. Les services statistiques, les universitaires et les praticiens du développement pourront l'enrichir et obtenir un consensus constitutif du Cadre Africain de Référence pour les Indicateurs du Développement (CARID).

3.2.4 Suivi des indicateurs

Le suivi des indicateurs du développement, identifiés dans le Cadre Africain de Référence pour les Indicateurs du Développement CARID, devrait être graduellement effectué à différents niveaux: international, régional ou national. Le nombre d'indicateurs suivis augmenterait au fur et à mesure qu'on s'approche des populations qui sont les buts ultimes du développement.

Le graphique 5 ci-après décrit la démarche suggérée à cet effet.

Graphique 5: Suivi graduel des indicateurs de développement



Le **niveau international** ne devrait être concerné que par une liste très restreinte d'indicateurs de base que chaque pays doit suivre pour assurer une vie digne à l'ensemble de ses citoyens. Il s'agit d'un **minimum standard** à laquelle la communauté internationale doit veiller pour que chaque citoyen puisse y avoir accès. Telle était du reste l'idée de base des OMD, avant qu'ils ne soient progressivement élargis pour inclure une large gamme d'indicateurs peu difficile à réaliser par l'ensemble des pays dans le délai fixé et à pertinence inégale.

Ainsi, plutôt que d'augmenter le nombre d'indicateurs pour mieux prendre en compte les autres facteurs de développement, le niveau international devrait plutôt faire un meilleur tri des indicateurs existants pour ne conserver comme indicateurs de base des OMD qu'**une dizaine d'indicateurs clés** d'intérêt universel dont la réalisation permettrait de réduire la pauvreté et de mettre les pays sur la voie du développement. Les huit OMD actuels demeurent pertinents en tant que tels, mais il faudrait mieux sélectionner leurs cibles et les indicateurs qui leur sont liés.

Au **niveau régional et sous-régional**, le suivi concernerait, en plus des indicateurs identifiés au niveau international, une seconde catégorie d'indicateurs dont la réalisation favoriserait, à travers la

mise en œuvre de politiques structurelles, l'amélioration des facteurs de compétitivité globale des pays, et les préparerait au stade de pré-émergence (ce sont les **OMD +**).

Ces politiques structurelles concernent notamment: l'enseignement secondaire, technique et supérieur, les infrastructures, le cadre macroéconomique, les marchés financiers régionaux, les politiques d'intégration régionale, la bonne gouvernance, le transfert de technologie et la mise en valeur des savoirs endogènes.

C'est **au niveau national** que les politiques ciblées de soutien à la croissance et à l'emploi peuvent être efficacement menées. C'est donc à ce niveau que les indicateurs de l'émergence devront être suivis (ce sont les **OMD ++**). Les régions les plus avancées dans le domaine de l'intégration régionale (comme la CEDEAO en Afrique de l'Ouest) pourraient envisager d'intégrer également ces politiques dans leur système de suivi des indicateurs.

Enfin, le soutien à l'innovation participe de la recherche du **développement total**. Du fait de son caractère de long terme, il s'agit également d'une ambition purement nationale.

En vérité, la gestion des quatre paliers n'est pas linéaire. Au contraire ils s'imbriquent. Il ne s'agit pas pour le pays de ne se préoccuper dans un premier temps que du palier 1 (c'est-à-dire la lutte contre la pauvreté), avant de ne pouvoir prendre en charge les facteurs du palier 2, et ainsi de suite.

De fait, un dosage politique approprié dans tout pays, même pauvre, doit inclure des éléments compris dans chacun des quatre paliers du développement. Seul change le degré de hiérarchisation des différents éléments (notamment dans les arbitrages budgétaires).

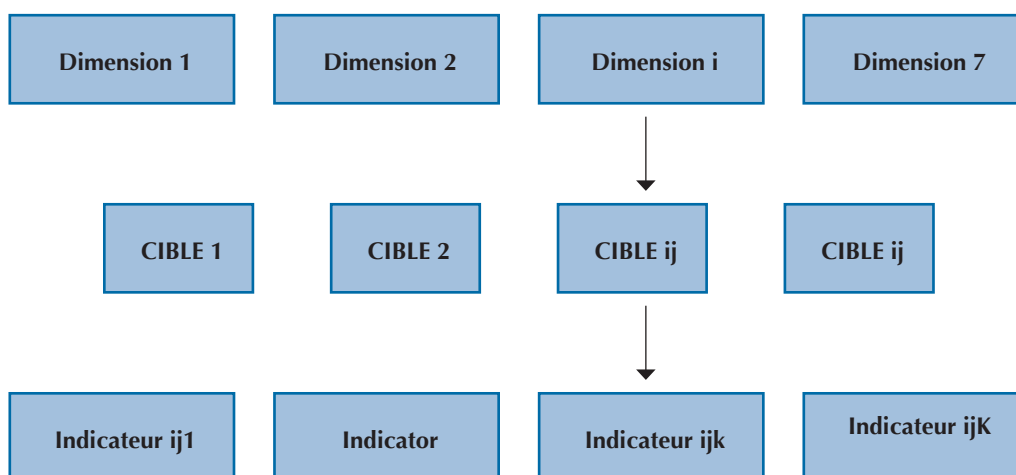
4. Calcul d'un indice de développement équilibré

4.1 Dimensions de l'Indice

Chacune des sept dimensions peut, dans un premier temps, être quantifiée sous forme d'un indice adapté aux réalités et priorités des pays africains, tenant compte de leur niveau de développement et de leurs besoins futurs.

Pour analyser les nouveaux indicateurs, nous pouvons donc construire différentes notations et ces dernières seront calculées suivant des niveaux donnés.

Nous avons sept (7) dimensions du développement. Chaque dimension contient plusieurs cibles. Chaque cible contient plusieurs indicateurs. Ainsi, schématiquement, les nouveaux indicateurs peuvent se présenter comme suit (schéma hiérarchique à faire).



Il est ensuite possible de calculer un Indice de développement total (IDT) agrégeant les sept dimensions.

L'analyse des dimensions du développement pose donc un problème de niveau d'analyse et de niveau de calcul. Les différents niveaux étant hiérarchisés, pour évaluer la disparité des pays, on peut effectuer des analyses par niveau. Il faut donc calculer des scores par niveau.

Pour le calcul des notes, on partira du niveau le plus faible (niveau indicateur) au niveau le plus élevé (niveau agrégé de l'ensemble des sept dimensions). Alors que pour l'analyse d'un tel phénomène, il importe d'observer d'abord l'indicateur agrégé et ensuite les niveaux inférieurs permettront de mieux comprendre les valeurs agrégées.

Méthodes d'évaluation des performances:

Comment évaluer la performance d'un pays i donné?

Pour évaluer la performance d'un pays, il faut créer de nouvelles variables (scores) suivant les différents niveaux. Supposons que l'on veut évaluer le pays i:

Au niveau indicateur (niveau le plus faible):

Pour ce pays, nous avons sa valeur sur un indicateur donné (c'est le niveau le plus fin). Par exemple pour l'indicateur: la proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA), on a la valeur de cette variable calculée dans le pays en question.

Cette valeur peut servir à évaluer la performance du pays. Cependant, l'utilisation de la valeur des indicateurs présente des inconvénients lors de la comparaison entre les pays. En effet, les pays n'ayant pas les mêmes hypothèses de calcul des indicateurs, il faut alors considérer des plages de valeurs au lieu des valeurs calculées. Ceci est plus robuste en termes d'évaluation (c'est comme si on passait des valeurs au rang, le rang est relativement stable pour de petites variations).

Pour chaque indicateur considéré, il faut déterminer des plages de valeurs. Et ce qui importe c'est la classe d'appartenance du pays. Chaque indicateur sera donc regroupé en classes. Le pays i sera caractérisé par ses classes d'appartenance dans les différents indicateurs.

Pour regrouper un indicateur en classes, les deux questions à traiter sont: le nombre de classes à former (allons nous former deux classes, ou trois classes, ou etc.) et les bornes des classes. À priori les indicateurs peuvent ne pas avoir le même nombre de classes. Il faut déterminer de manière optimale le nombre et les bornes des classes pour chaque indicateur. Ici les avis d'experts peuvent guider les choix.

Au niveau d'une cible (niveau deux):

La performance du pays i pour un niveau d'une cible donnée est une combinaison de ses performances au niveau des différents indicateurs constituant la cible. La question qui se pose est de savoir quelle forme de combinaison choisir, et quelle pondération choisir pour les indicateurs de la cible. Deux choix sont possibles: un avis d'expert ou une détermination des pondérations par des méthodes d'analyse factorielle. Cette dernière méthode n'est assez pertinente que lorsque le nombre d'indicateurs de la cible n'est pas trop faible (au moins 4). Il faut donc évaluer les pays au niveau des cibles en faisant une combinaison des indicateurs de chaque cible.

Au niveau d'une dimension:

Cette évaluation est similaire à celle effectuée au niveau de la cible: la performance du pays i pour un niveau d'une dimension donnée est une combinaison de ses performances au niveau des différentes cibles constituant la dimension du développement. Il faut donc évaluer les pays au niveau des dimensions en faisant une combinaison des cibles de chaque dimension du développement.

Au niveau global:

Après avoir évalué la performance du pays pour chaque dimension, on peut en effet évaluer la performance globale sur l'ensemble des sept dimensions. Pour cela, les méthodes d'analyse factorielle sont les mieux indiquées.

4.2 Conclusion générale

Prochaines étapes

Sur la base de la liste potentielle ci-dessous (voir tableau 3 en annexe), une liste effective pourra être proposée, après consultation des parties prenantes, comme nouveaux indicateurs.

L'étape suivante consistera à présenter chaque indicateur comme suit:

- » Raisons justifiant l'intérêt de l'indicateur ;
- » Définition opérationnelle ;
- » Méthode de calcul ;
- » Méthodologies de compilation ;
- » Variables qui composent l'indicateur ;
- » Collecte des données ;
- » Ventilation des données ;
- » Sources de données ;
- » Questions sexospécifiques ;
- » Périodicité des mesures ;
- » Les limites de l'indicateur ;
- » Systèmes de notation.

Annexes

Annexe 1 : Tableau 3 : Liste potentielle d'indicateurs de développement pour l'Afrique

1. DIMENSION DU CAPITAL HUMAIN			
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS	
EDUCATION, FORMATION, CONNAISSANCES	Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Inscriptions à l'école, préscolaire, (% brut)	
		Taux net de scolarisation dans le primaire	
		Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	
		Ratio élèves-enseignants au primaire	
		Enseignants formés dans l'éducation primaire (% du total des enseignants du primaire)	
		Pourcentage d'écoles primaires situées dans un rayon de moins de 5 kilomètres	
		Dépenses pour l'éducation	Part des dépenses publiques pour l'éducation par rapport au PIB (en %)
			Part des dépenses publiques pour l'éducation par rapport au Budget de l'Etat (en %)
			Dépenses d'investissement pour l'éducation par rapport au Budget de l'Etat (en %)
			Part du primaire dans le budget total de l'éducation
Part du secondaire dans le budget total de l'éducation			
Part du supérieur dans le budget total de l'éducation			
Répartition du budget de l'enseignement supérieur entre le volet social et le volet académique			
Enseignement secondaire	Taux net de scolarisation dans le secondaire		
	Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études secondaire qui terminent l'école secondaire niveau 1 (Niveau BFEM)		
	Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études secondaire qui terminent l'école secondaire niveau 2 (Niveau BAC)		
	Ratio élèves-enseignants au secondaire		
	Enseignants formés dans l'éducation secondaire (% du total des enseignants)		
	Pourcentage d'écoles secondaires situées dans un rayon de moins de 5 kilomètres		
Enseignement technique et professionnel	Proportion d'élèves du niveau secondaire inscrits dans les filières d'enseignement technique et professionnel		
Enseignement supérieur, recherche, technologie	Inscriptions à l'école, enseignement supérieur		
	Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur en sciences, mathématiques et ingénierie		
	Nombre de brevets produits dans le pays (moyenne des 5 dernières années)		
	Nombre de licences achetées		
Alphabétisation	Taux d'alphabétisation des adultes		
	Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans)		

1. DIMENSION DU CAPITAL HUMAIN		
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
Genre	Éliminer les disparités entre les sexes et assurer l'autonomie des femmes	Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
		Ratio des femmes alphabètes par rapports aux hommes (de 15 à 24 ans)
		Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole
		Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
		Prévalence des mutilations génitales féminines
		Violences sexuelles à l'égard des femmes

2. DIMENSION INFRASTRUCTURELLE (Qualité)		
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
QUALITÉ DES SERVICES ÉLECTRIQUES	Améliorer la qualité du réseau électrique	Puissance installée/habitant
		Nombre moyen d'heures de délestages constatés par les grandes entreprises par an
QUALITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORTS	Améliorer la qualité du réseau de transports	Nombre de Kms de routes bitumées en bon état/superficie du pays
		Nombre de Kms de routes en terre en bon état/superficie du pays
		Nombre de km de pistes /superficie du pays
QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	Améliorer la qualité du réseau de télécommunications	Débit Internet disponible pour les usagers

3. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE		
	CIBLES	INDICATEURS
	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte 	Proportion de zones forestières
		Émissions de CO2 (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat)
		Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
		Qualité de l'air
		Qualité de l'eau
		Dégradation des terres
		Changement climatique
		Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains
		Proportion de ressources d'eau totales utilisées
		Proportion de zones terrestres et marines protégées
		Proportion d'espèces menacées d'extinction

4. DIMENSION INSTITUTIONNELLE		
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
Gouvernance administrative	Qualité de l'administration publique	
Gouvernance économique	Planification, suivi, coordination	
	Environnement des affaires	Score Doing Business
	Finances publiques	
	Marchés publics	
	Transparence	Indice de perception de la corruption
	Régulation des activités économiques	
	Qualité des politiques publiques de soutien à la production	Indice de qualité de la politique industrielle
	Système statistique	
Gouvernance judiciaire et Etat de droit		
Sécurité humaine		Perception de la sécurité
		Réfugiés et personnes déplacées (en % de la population)
Gouvernance démocratique		
Gouvernance locale et participation		
Cohésion sociale		

5. DIMENSION INTÉGRATION RÉGIONALE		
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
Intégration économique	Intégration budgétaire et monétaire	Participation à une zone monétaire régionale
		Nombre de critères de convergence respectés par le pays
	Intégration commerciale	Participation à un regroupement commercial régional
		Part du commerce intra-africain dans le commerce extérieur du pays
		Facilitation de circulation des biens et services de la sous-région dans le pays considéré
Intégration des politiques sectorielles	Nombre de politiques sectorielles harmonisées avec les politiques sous-régionales et/ou régionales	
Intégration des infrastructures		Existence d'infrastructures d'interconnexion avec les pays voisins (Électricité, Routes d'intérêt régional, Chemins de fer, etc.)
		Qualité des routes transfrontalières du pays
Intégration politique	Intégration des peuples	Degré de liberté de circulation des populations de la sous-région dans le pays considéré
		Facilité d'établissement des populations de la sous-région dans le pays
Discipline communautaire	Respect des engagements communautaires	Degré de ratification par le pays des textes sous-régionaux et régionaux
		Respect des contributions annuelles aux organisations sous-régionales et régionales

6. DIMENSION ÉCONOMIQUE		
	CIBLES	INDICATEURS
	Un cadre macroéconomique stable	Taux d'inflation (moyenne des cinq dernières années) (doit être inférieur à 3% en moyenne)
		Solde budgétaire (moyenne 5 dernières années) (doit être inférieur à 3% du PIB en moyenne)
		Solde de la Balance courante en % du PIB (moyenne 5 ans) (doit être inférieur à 5% du PIB en moyenne)
	Une croissance forte et régulière	PIB par population occupée (en PPA) (année en cours)
		Croissance moyenne du PIB par tête au cours des cinq dernières années
		Variabilité de la croissance au cours des cinq dernières années.
		Valeur ajoutée agricole par agriculteur
		Valeur ajoutée manufacturière par rapport au PIB
		Valeur ajoutée des services
	Une capacité de diversification et de transformation	Poids des investissements directs dans le pays par rapport aux IDE dans le monde
		Profondeur financière
		Entrepreneuriat
		Degré de transformation dans le pays des produits agricoles
		Degré de transformation dans le pays des exportations de produits miniers et des hydrocarbures
		Exports manufacturières / exports de marchandises (moyenne cinq dernières années)
		Termes de l'échange
		Indice diversification export (moyenne cinq dernières années)
		Indice concentration (moyenne cinq dernières années)

7. DIMENSION BIEN-ÊTRE SOCIAL ET CULTUREL			
	SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
	Alimentation et nutrition	Réduire de moitié, entre 2015 et 2040 la proportion de la population qui souffre de la faim	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. (modéré et sévère)
			Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
	Emplois et activités génératrices de revenus	Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	Ratio emploi/population (en %)
			Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
			Taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans)
			Proportion des personnes employées vivant sous le seuil de 1\$ (PPA) par jour (en %)
			Proportion des indépendants et d'aides familiaux par rapport au nombre total d'emplois (en %)
	Faciliter l'accès au microcrédit à toutes les couches de la population	Taux d'accès au microcrédit pour les populations	

7. DIMENSION BIEN-ÊTRE SOCIAL ET CULTUREL		
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
Revenus monétaires et inégalités	Réduire de moitié, entre 2015 et 20.., la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)
		Proportion de personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté (en %)
		Indice d'écart de la pauvreté
		Indice de Gini
		Proportion de personnes vivant sous le seuil minimum calorique (en %)
		Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
Logement et cadre de vie	Améliorer sensiblement, entre 2015 et 20.., les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	Proportion de citoyens vivant dans des taudis
		Réduire de moitié, d'ici à 2040, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable
		Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée (au niveau urbain et rural)
		Réduire de moitié, d'ici à 2040, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à des services d'assainissement de base
		Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées
		Améliorer l'accès à une électricité de qualité sur toute l'étendue du territoire national
Accès aux TIC	Améliorer l'accès aux services énergétiques	Taux d'accès des ménages à l'électricité niveau national
		Taux d'accès des ménages à l'électricité niveau rural
		Taux d'accès des ménages à l'électricité niveau urbain
		Améliorer l'accès aux services énergétiques
Accès aux services de transport	Transport public Moyens de transport	Nombre de lignes fixes ou mobiles pour 100 habitants
		Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants
Accès aux services publics		
Accès aux services culturels		Infrastructure culturelle (nombre de musées, théâtres, sites culturels classes, pour 1000 personnes)

7. DIMENSION BIEN-ÊTRE SOCIAL ET CULTUREL

SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS
Santé	Réduire de deux tiers, entre 2015 et 20.., le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
		Taux de mortalité infantile
		Taux de mortalité néo-natal (pour 1000 naissances vivantes)
		Pourcentage d'enfants rabougris (modérés et sévères)
		Proportion d'enfants de moins d'un an immunisés contre la tuberculose (en %)
		Proportion d'enfants de moins d'un an immunisés contre la rougeole (en %)
		Proportion d'enfants de moins d'un an immunisés contre la fièvre jaune (en %)
		Pourcentage d'enfants atteints de diarrhées et traités aux ORT (en %)
		Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre et traités avec des médicaments contre la malaria (en %)
	Rendre l'accès à la médecine procréative universel entre 2015 et 20..	Taux de contraception. Taux de natalité parmi les adolescentes. Prévention pré-natal (au moins 1 visite) Prévention pré-natal (au moins 4 visites)
	Entre 2015 et 20.., avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans Prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 49 ans (en %) Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida. Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins âgés de 10 à 14 ans.
	Assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux.
	Entre 2015 et 20.., avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide. Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés; Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie; Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation;
	En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement.

7. DIMENSION BIEN-ÊTRE SOCIAL ET CULTUREL				
SOUS-DIMENSIONS	CIBLES	INDICATEURS		
	Facilité d'accès aux services de santé	Nombre de lits d'Hôpital (milliers) pour 10 000 habitants		
		Nombre d'infirmières (milliers) pour 10 000 habitants		
		Nombre de médecins (milliers) pour 10 000 habitants		
		Accès à un centre de santé (à moins de 5 kms)		
	Budget de la santé	Pourcentage des dépenses de santé par rapport au budget (en %)		
		Pourcentage des investissements en santé par rapport au budget (en %)		
Protection contre les vulnérabilités	Filets de protection sociale	Proportion de personnes en difficulté alimentaire prises en charge (en %)		
		Taux de couverture du système d'assurance maladie obligatoire ou par les mutuelles de santé		
	Handicapés	Emplois		
		Prise en charge médicale		
	Protection de l'enfance		Enregistrement des naissances	
			Travail des enfants - Enfants économiquement actifs (5-14ans)	
			Établissements pénitentiaires ne disposant pas de quartier pour mineurs	
			Mutilation génitale féminine, % des mères qui déclarent avoir au moins une fille excisée	
			Mariage précoce (avant 18 ans)	
			Taux de scolarisation des enfants en situation difficile (y compris les orphelins)	
Population	Maîtrise de la croissance démographique	Population (en milliers)		
		Densité de la population		
		Taux d'urbanisation (en %)		
		Ratio homme/femme (hommes pour 100 femmes)		
		Age médian (années)		
		Taux de croissance démographique (moyenne annuelle en %)		
		Taux brut de croissance (moyenne exponentielle en %)		
		Taux brut de natalité (pour 1000)		
		Taux de fécondité (par femme)		
		Taux net de reproduction		
		Nombre annuel de naissances vivantes (milliers)		
		Taux brut de mortalité (pour 1000)		
		Espérance de vie (années)		
		Taux de dépendance (jeunes)		
		Taux de dépendance (personnes âgées)		
		Taux net de migration (en %)		
		Nombre net de migrants		
		Gestion des phénomènes migratoires		Taux d'émigration des personnes ayant fait des études supérieures (% du total de la population ayant fait des études supérieures)
				Transferts financiers des migrants vers le pays d'origine par habitant
	Coût moyen des transferts financiers (en %)			
		Transferts des émigrés utilisés dans des projets productifs		

Annexe 2: Mesure du niveau d'émergence économique des nations⁷

A2.1. Démarche suivie

De manière générale, nous utilisons les outils de la statistique descriptive et de l'analyse des données multidimensionnelles.

La démarche suivie est composée de trois étapes. La première constate un fait stylisé: le groupe de pays économiquement homogène dans les années 60 est loin de l'être en 2000. La deuxième étape vient compléter la première en évaluant la trajectoire de différents groupes de pays et enfin à la troisième étape nous avons procédé à la construction proprement dite d'un Indicateur synthétique d'émergence économique (ISEME).

ÉTAPE 1: FAIT STYLISÉ

Pour mettre en évidence le fait stylisé (c'est à dire l'homogénéité du groupe en 1960 par rapport à la situation de 2000 – 40 ans plus tard-) nous allons utiliser le PIB par tête⁸. Les indicateurs de dispersion tels que l'écart type, le coefficient de variation, le rapport des quantiles seront évalués en 1960 et en 2000. La comparaison des résultats à ces deux dates permet de se prononcer sur l'écart qui existe entre les deux situations. À la fin de cette étape, nous aurons montré qu'un ensemble de pays homogène en 1960 ne l'est plus aujourd'hui.

ÉTAPE 2: DE LA DYNAMIQUE DES PAYS

Le constat du fait stylisé est suivi d'une analyse de la dynamique des pays. Pour cela, nous avons utilisé des méthodes de classification automatique. Il s'agit de regrouper les pays en des classes homogènes suivant un certain nombre de variables. La méthode utilisée est la classification ascendante hiérarchique.

⁷ L'étude sur la mesure de l'émergence économique a été menée en 2008 par Moubarak LO avec Sidiki Guindo, comme assistant de recherche, Institut de l'Émergence, Dakar, Sénégal

⁸ C'est cette variable qui est disponible depuis les années 60.

ENCADRÉ 2: RAPPEL SUCCINCT SUR LA CLASSIFICATION ASCENDANTE HIÉRARCHIQUE

Les méthodes de classification sont des techniques ayant pour but de regrouper un ensemble d'individus statistiques (pays, ménages, communes, etc.) en des classes homogènes suivant un ensemble de variables. Après ce regroupement, il ne reste plus qu'à décrire les différents groupes formés. Ainsi les méthodes de classification sont essentiellement descriptives.

Il existe deux grandes méthodes de classification: les méthodes non hiérarchiques et les méthodes hiérarchiques. Les méthodes hiérarchiques se divisent à leur tour en deux groupes: les méthodes hiérarchiques descendantes (CDH) et les méthodes hiérarchiques ascendantes (CAH). Ces dernières semblent être les plus utilisées dès que la base de données comporte peu d'individus (moins de 10 000 individus statistiques).

La démarche du CAH est simple:

On part de la partition triviale dans laquelle chaque individu (e_i) constitue à lui seul une classe. Si n désigne le nombre d'individus, on aura ainsi au départ n classes.

On calcule les distances entre tous les individus pris 2 à 2 et on regroupe les deux individus les plus proches. On remplace ces deux individus par leur centre de gravité qu'on note e_{n+1} .

On calcule ensuite les distances du nouveau tableau obtenu afin d'agréger encore les deux individus les plus proches. Ainsi de suite. À l'issue de l'algorithme, nous aurons une seule classe. Les $n-1$ centres de gravités obtenus représentent des individus fictifs notés de e_{n+1} à e_{2n-1} . Ces individus fictifs portent le nom de nœuds d'agrégation et la valeur de la métrique choisie est le niveau du nœud.

Le nombre optimal de classes à retenir est celui qui minimise l'inertie (c'est-à-dire la variabilité) intraclasse ou de façon équivalente celui qui maximise l'inertie inter classe.

L'objet de ces classifications est de retrouver les groupes de pays homogènes sur la période 1960 – 2005. L'homogénéité est mesurée par rapport à cinq variables. Le PIB par tête, la croissance du PIB par tête (ces variables mesurent la richesse du pays en termes de niveau et d'évolution). Le poids du pays dans l'exportation mondiale, la croissance des exportations du pays (ces variables mesurent l'ouverture du pays au reste du monde) et enfin les investissements direct étrangers (cette variable en plus de mesurer l'aspect d'ouverture du pays au reste du monde permet aussi d'évaluer en partie la confiance que les investisseurs font au pays concerné).

Nous partirons de l'hypothèse selon laquelle le groupe de pays considéré est homogène en 1960. Nous allons ensuite appliquer la classification ascendante hiérarchique - sur les cinq variables- vingt ans après 1960 (c'est dire en 1980), en 1995 (quinze après 1980) puis en 2005. Il faut aussi déterminer pour ces années (1980, 1995 et 2005), le nombre optimal et le contenu des classes. Conformément aux méthodes de classification, l'optimalité est mesurée par rapport à la variance inter. Ainsi, pour une année donnée, la partition optimale est celle ayant la plus grande variance inter.

Après la classification, les classes sont décrites par: les variables qui les caractérisent le plus et les individus qui incarnent les caractéristiques moyennes de la classe (ce sont les parangons les plus proches). Dans certains cas nous avons fait recours aux individus atypiques de la classe (ce sont les parangons les plus éloignés).

L'évaluation du contenu de chaque groupe nous a permis de constater que certains pays ont progressé sans cesse vers le groupe des pays développés, certains sont toujours à l'état stationnaire (en restant sur toute la période de l'étude dans le groupe des pays les moins avancés) et d'autre n'ont pas d'évolution monotone.

ÉTAPE 3: CONSTRUCTION DE L'ISEME

Les étapes précédentes auront permis d'évaluer les dynamiques des pays sur la période 1960 – 2005. Elles expliquent en partie les transitions des différents pays. L'étape 3 traite de la mise en place de l'Indicateur synthétique d'émergence économique (ISEME).

La construction de l'ISEME est surtout basée sur les méthodes factorielles d'analyse des données multidimensionnelles. Il s'agit de construire un indicateur composite à partir des axes factoriels d'une analyse des données.

A2.2. Méthodologie de construction de l'ISEME

Cette section traite de la méthodologie de construction de l'Indicateur synthétique d'émergence économique. Nous décrivons aussi les méthodes de vérification de la qualité de l'indicateur élaboré.

A2.2.1 Les variables entrant dans la construction de l'ISEME

Conformément à la théorie économique, l'émergence économique regroupe plusieurs aspects: le dynamisme économique du pays, une stabilité macroéconomique, une bonne structure transformationnelle de l'économie, etc. Chaque aspect peut être mesuré par un ensemble de variables économiques.

Dans le présent document, nous avons retenu à priori 15 variables pour la construction de l'ISEME. Notons que ces 15 variables qui sont reconnues par les théoriciens de l'économie du développement ont été regroupées en trois thèmes. Chaque thème est donc constitué d'un ensemble de variables relatives au même aspect.

Les trois thèmes considérés sont: le dynamisme économique, la structure transformationnelle de l'économie et la stabilité macroéconomique du pays. Pour émerger, un pays doit accélérer durablement sa croissance économique (dynamisme), améliorer sans cesse sa structure de transformation (aspect transformationnel) et être relativement stable (stabilité macroéconomique).

Le dynamisme économique du pays est mesuré par le PIB par tête (qui quantifie la richesse du pays), la croissance du PIB par tête (c'est la quantification de l'évolution réelle de cette richesse), et la variabilité de la croissance du PIB par tête (cette variable mesure la stabilité de l'évolution de la richesse). Un bon pays est celui qui évolue sans cesse à un rythme relativement constant. À ces variables nous avons ajouté l'indice de GINI qui permet de mesurer l'équité dans le pays (un bon pays est celui dont la croissance est relativement favorable au pauvre).

La structure de transformation du pays est mesurée par le poids de l'exportation du pays dans le monde, l'exportation de produits manufacturés par rapport à l'exportation de marchandises, l'exportation des services dans le total des exportations. Ces variables mesurent en partie l'ouverture économique du pays (aucun pays ne peut vivre en autarcie). À ces variables s'ajoute le poids des investissements directs étrangers (IDE). Pour émerger, un pays doit de plus en plus, par l'ambiance de ses affaires, attirer des investisseurs étrangers. Enfin, il faut aussi prendre en compte la structure

de production du pays. Un bon pays est celui qui ne dépend pas d'un seul secteur (le pays doit avoir plusieurs atouts), et dont la structure de production est conforme à celle qui règne dans le monde. Ces aspects sont mesurés par les indices de concentration et de diversification de Hirschmann-Herfindahl, par la valeur ajoutée agricole par agriculteur et la valeur ajoutée manufacturière par rapport au PIB.

La stabilité macroéconomique quant à elle est mesurée par le solde budgétaire (stabilité interne) et la balance commerciale (stabilité externe). À ces variables s'ajoute le niveau d'inflation du pays (un bon pays est celui qui a un niveau d'inflation relativement faible).

Le tableau 3 suivant contient l'ensemble des variables choisi à priori pour la construction de l'ISEME.

Tableau 3: LISTE DES VARIABLES POUR L'ÉLABORATION DE L'ISEME.

Nom	Libellé	Source
VARIABLES DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE		
PIB	PIB par tête (contant USD) (année en cours)	CD_BM
CROISSPIB*	Croissance moyenne du PIB par tête au cours des 10 dernières années	CD_BM*
VARIABILIT	Variabilité croissance au cours des 10 dernières années.	CD_BM
Gini	L'indice de Gini	CD_BM
VARIABLES DE TRANSFORMATION		
EXPORT	Poids de l'exportation du pays dans l'exportation mondiale	CD_BM
IDE	Poids des investissements directs dans le pays par rapport au IDE mondiale	CD_BM
VA_agri	Valeur ajoutée agricole par agriculteur	CD_BM
VA M	Valeur ajoutée manufacturière par rapport au PIB	CD_BM
Export manufact	Exports manufacturières / exports de marchandises (moyenne dix années)	CD_BM
Diversificat	Indice diversification export (moyenne dix dernières années)	CUNUCED
Concentrat	Indice concentration (moyenne dix dernières années)	CUNUCED
Export services	Exports de services/exports totales (moyenne dix dernières années)	CD_BM
VARIABLES DE STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE		
Inflation	inflation (moyenne 5 ans);	CD_BM
Solde budget	solde budgétaire (sur année en cours);	CD_BM
Bcourant	Solde balance courante en % du PIB (moyenne 5 ans)	CD_BM

*DANS LE CALCUL DE LA MOYENNE NOUS AVONS CONSIDÉRÉ LA MOYENNE TRONQUÉE D'ORDRE 2.

*CD_BM : CD DE LA BANQUE MONDIALE.

*CUNUCED : BASE CNUCED

L'Indicateur synthétique d'émergence économique d'un pays est la combinaison des indicateurs construits sur chaque thème de variables. Les lignes qui suivent décrivent la formule finale de l'ISEME avant de s'intéresser à la construction des sous-indicateurs liés à un thème quelconque de variables.

A2.2.2. Forme Fonctionnelle de l'ISEME

L'idée de la mesure du phénomène que nous étudions est la suivante: nous sommes à la recherche d'un facteur composite qui puisse mesurer un aspect multidimensionnel qu'est l'émergence économique du pays. Posé ainsi, le problème peut être résolu par l'utilisation des méthodes factorielles.

Ces outils permettent de résumer l'information contenue de façon diffuse dans un ensemble de variables en un nombre restreint de facteurs. La construction de l'ISEME est donc basée sur les principes d'analyse factorielle.

Comme souligné dans les lignes précédentes, les variables sont à priori regroupées par thème et l'ISEME d'un pays est la combinaison des sous indicateurs provenant de chaque thème. Posé ainsi, l'analyse factorielle multiple (AFM) est l'une des méthodes les plus adéquates pour résoudre le problème. C'est cette méthode qui traite un tableau de données contenant des variables a priori regroupées par thème.

Pour notre cas, nous avons construit un indicateur de dynamisme économique, un indicateur de la structure transformationnelle et un indicateur de la stabilité macroéconomique. C'est la combinaison de ces trois indicateurs qui donne l'ISEME.

Pour un pays i , notons $I_k(i)$ la valeur du sous indicateur du thème k (la méthode de calcul de I_k sera précisée par la suite), la formule de l'ISEME du pays i s'écrit :

$$\text{ISEME}(i) = \left[\frac{1}{\sum_{k=1}^m \lambda_k} \sum_{k=1}^m \lambda_k I_k^\alpha(i) \right]^{\frac{1}{\alpha}}$$

Où m est le nombre de thème (ici m est égal à 3).

α qui est un nombre réel non nul est choisi par simulation. Cette simulation consiste à retrouver une valeur de α tel que l'ISEME soit relativement robuste par rapport à une petite variation de α . Notons aussi que α permet de mesurer un degré de substituabilité des différentes composantes de l'ISEME. λ_k est le poids de la dimension k de l'émergence. Ce poids est déterminé par l'analyse factorielle éventuellement complétée par un avis d'expert. Conformément à la théorie de l'AFM, λ_k peut être estimé à partir des premières valeurs propres partielles provenant de l'ACP du thème k . La formule de calcul des λ_k pose un problème de dimensionnalité des composantes; c'est pour cela cette formule ne sera précisée que dans les résultats empiriques.

Le choix de la forme fonctionnelle de l'ISEME peut se justifier par les bonnes propriétés qu'elle lui confère à savoir:

- » L'ISEME est strictement croissant par rapport à chacune de ses composantes (lorsqu'un pays améliore une de ses dimensions de l'émergence, alors son niveau final d'émergence augmente). L'indice a donc une puissance hiérarchique entière.
- » L'ISEME est convexe par rapport à chacune des composantes. Ce qui signifie que l'ISEME augmente d'autant plus vite que la situation de l'une quelconque de ses dimensions s'améliore.
- » La variation d'une composante peut plus ou moins compenser celle d'une autre composante dans la mesure finale de l'ISEME. En fait les sous-indices sont construits de

manière à avoir des dispersions et des niveaux comparables. Ainsi, les critiques de Minvielle et Bry relatifs à l'IPH ne sont plus d'actualité.

- » L'ISEME n'est pas phagocyté par la variation de l'une quelconque de ses composantes. L'élasticité de l'indicateur par rapport à une composante est égale à la part relative de cette composante dans la somme des composantes. Or les composantes sont comparables en niveau et en variation. Donc l'importance de la variation de l'ISEME du fait de la variation d'un seul de ses composantes respecte certaines contraintes, telle que l'équité à priori entre composantes.
- » On note que lorsque α est positif (et plus il est élevé), l'élasticité de l'indice par rapport à l'une de ses composantes est d'autant plus importante que cette composante a une valeur élevée par rapport aux autres. Un tel comportement sera souhaité si l'on considère que l'émergence doit être dominée, y compris sur le plan des variations, par sa composante la plus forte. C'est-à-dire, pour α positif et élevé, on a tendance à conclure que le pays est émergent dès qu'une de ses dimensions d'émergence a une très grande valeur (optique d'aversion minimale pour le risque de déclarer un pays comme émergent alors qu'il ne l'est pas).
- » Au contraire, lorsque α est négatif, et ce d'autant plus que sa valeur absolue est élevée, les variations de l'indice seront dominées par celles de son composant ayant la valeur la moins élevée (optique d'aversion maximale pour le risque de déclarer un pays comme émergent alors qu'il ne l'est pas).

Ces deux situations sont très atténuées dans notre cas, d'une part parce que les composantes de l'ISEME sont comparables en moyenne et en variance, de l'autre parce qu'elles n'arrivent que pour α très grand.

Le calcul de l'ISEME(i) nécessite la connaissance de $I_k(i)$. La méthode de calcul utilisée pour évaluer les $I_k(i)$ fait l'objet de la section suivante.

A2.2.3. Formule de calcul des sous-indices de l'ISEME

Pour construire les sous-indices (dynamisme, transformation et stabilité économiques) de l'ISEME, nous avons utilisé l'analyse en composantes principales (ACP). Cette méthode correspond bien à la structure des données (un ensemble d'individus décrit par des variables quantitatives). Il s'agit de quantifier les différents thèmes. Pour cela la méthode suivante a été utilisée:

Pour un thème donné (par exemple le dynamisme économique), effectuer l'ACP sur l'ensemble des variables du thème (les individus atypiques - s'il en existe - sont mis en supplémentaire). Ensuite l'interprétation des axes nous guide quant à la construction du sous-indice. Selon les résultats de l'ACP, le sous-indice est basé sur un ou plusieurs axes. Dans ce dernier cas, sa construction passe lui aussi par la combinaison de plusieurs indices. Le nombre de ces indices qui rentre dans la construction de l'indice du thème est la dimension empirique du thème. Ainsi, la dimension empirique d'un thème est le nombre de groupes de variables corrélés à un axe donné de l'ACP. Pour un ensemble de variables corrélées à un axe j donné, l'aspect de l'émergence se référant à cet axe s'écrit:

$$I_k(i) = \sum_{t=1}^T C_t^j V_t^i$$

Où V_t^i est la valeur de la variable t pour le pays i, C_t^j est la coordonnée de la variable t sur l'axe j en question.

À tous les niveaux d'agrégation, il faut tenir compte du fait que le résultat de l'agrégation pourrait être phagocyté par une ou quelques variables. Par exemple, les variables V_t doivent être ramenées à une situation comparable en termes de niveau et de variabilité. Pour cela, différentes normes peuvent être choisies.

La transformation de type rang

Il s'agit de remplacer chaque observation par son rang dans le classement par ordre croissant ou décroissant de la variable. Une telle transformation est robuste au choix de l'échelle de mesure mais présente l'inconvénient du besoin de tout recalculer à l'introduction d'une nouvelle donnée.

La transformation de type centrée réduite

La formule générale de ces transformations s'écrit:

$$V_t^* \rightarrow \frac{V_t - N_t}{D_t}$$

Où N_t et D_t sont respectivement un niveau et une dispersion de référence. En prenant $N_t = \text{MinV}$ et $D_t = \text{MaxV} - \text{MinV}$ (l'étendue de la variable), l'on retrouve la transformation souvent utilisée :

$$V_t^* \rightarrow \frac{V_t - \text{MinV}}{\text{MaxV} - \text{MinV}}$$

Cette dernière formule a l'inconvénient de nécessiter souvent de nouveaux calculs après l'introduction d'un nouvel individu. Pour éviter cela, on peut considérer MinV et MaxV comme des minimum et maximum théoriquement acceptables et non ceux calculés à partir de l'échantillon d'individus dont on dispose (c'est le cas du calcul de l'IDH).

On a enfin une troisième transformation

Cette dernière consiste à rapporter chaque variable à un niveau de référence (par exemple la moyenne, la médiane, ou un niveau théoriquement conçu).

$$V_t^* \rightarrow \frac{V_t}{D_t}$$

Une telle transformation a l'avantage de laisser inchangée la variation relative (en %) de la composante et d'être adaptée à des transformations du type log.

Dans le présent rapport nous allons adopter la transformation couramment utilisée:

$$V_t^* \rightarrow \frac{V_t - \text{MinV}}{\text{MaxV} - \text{MinV}}$$

Le minima et maxima seront choisis de manière théorique et en lien avec le fait qu'on calcule l'indicateur en 1995 et 2005.

A2.3. Analyse empirique et robustesse de l'ISEME

La première robustesse de l'ISEME est assurée par le choix de α (ce réel est choisi par simulation de manière à ce que l'indicateur soit robuste pour une petite variation du réel en question).

En deuxième lieu, nous avons construit des indicateurs de rang à partir des variables de l'ISEME. Pour la construction de ces indicateurs, pour chaque variable, les valeurs prises par les pays sont remplacées par leur rang (dans l'ordre croissant ou décroissant de la variable en question). Les indicateurs de rang seront tel que: plus le rang moyen pour un pays est grand plus le pays est émergent. L'évaluation du coefficient de corrélation entre les indicateurs de rang et l'ISEME permettra ainsi de s'assurer davantage de la robustesse de l'ISEME.

Enfin, la mise en supplémentaire des pays atypiques permet de s'assurer que l'ISEME n'est pas une moyenne influencée par la situation d'un ou de quelques pays.

Concernant l'analyse empirique, nous avons d'abord observé les groupes de pays homogènes suivant l'ISEME. En fait, vu que les données sont obtenues selon des sources différentes, que les pays n'ont pas les mêmes hypothèses dans le calcul des variables et que certaines données manquantes ont été estimées après des recherches sur des site Internet alors le groupement des pays paraît plus robuste que leur classement selon la valeur de l'ISEME.

Nous avons aussi évalué un ensemble de statistiques descriptives (telles que la moyenne, l'écart type, le coefficient de variation) des groupes avant de passer à l'ISEME de certaines unions régionales telles que la CEDEAO et l'UEMOA.

A2.4. Les résultats de l'ISEME

A2.4.1. Les Données utilisées

Les données de cette étude proviennent surtout du cd-rom des données de la Banque mondiale et de la base CNUCED. Les données manquantes ont été estimées à partir des recherches sur internet. L'échantillon comprend 114 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Pour les variables qui sont prises en moyenne sur 10 ans, nous avons appliqué la formule de la moyenne tronquée en écartant deux observations (la plus grande et la plus petite). Ceci a permis d'atténuer en partie les fluctuations que l'on pourrait rencontrer au niveau de certaines variables.

A2.4.2. Homogénéité des pays en 1960 par rapport à la situation actuelle

En 1960, le PIB moyen par tête des pays considérés était deux fois plus faible que celui de la moyenne mondiale (1 690 contre 3 131 dollars des États-Unis). Pour cette même année, l'écart type du PIB par tête de notre échantillon de pays était de 1 218 dollars soit un coefficient de variation de 0,7. Le rapport inter quartile n'était que de 3,2, c'est-à-dire que le plus pauvre des 25% des pays les plus riches de l'échantillon a environ 3 fois plus de revenu que le plus riche des 25% des pays les plus pauvres de l'échantillon.

En 2000 (quarante ans plus tard), le PIB moyen des pays est passé à 4 330 dollars des États-Unis contre 6 350 dollars pour la moyenne mondiale. En quarante ans, le rapport des PIB est donc passé de 2 à 1,5. Ceci peut expliquer par le progrès réalisé par certains pays.

On note cependant un écart de plus en plus grandissant entre les pays de l'échantillon. En effet, le coefficient de variation qui était de 0,7 en 1960 est passé à 1,0 en quarante ans, soit une augmentation de plus de 40%. Le rapport inter quartile a augmenté de 80% (3,2 en 1960 contre 5,8 en 2000).

Il ressort de ces résultats que l'échantillon de pays considéré est plus homogène en 1960 qu'en 2000. Cette situation est d'autant plus vraie que certains pays qui étaient considérés comme pauvres en 1960 ne le sont plus en 2000. Il faut retenir que les pays considérés ont fait des progrès notables en améliorant leurs richesses par tête. Cependant, on constate une inégalité de plus en plus grandissante entre les pays de l'échantillon. L'amélioration de la situation de l'échantillon de pays pourrait donc être due à celle d'un groupe de pays.

Dans les lignes qui suivent, nous allons observer la dynamique de l'échantillon de pays sur la période 1960-2005. Ceci permettra d'identifier les pays qui ont toujours évolué vers un monde meilleur, ceux qui sont restés stationnaires et ceux qui n'ont pas eu de parcours monotone. .

A2.4.3. La dynamique des pays de 1960 à 2005

En 1960, nous considérons que les pays forment un seul groupe. Il s'agira de retrouver les groupes homogènes qui se dégagent en 1980 (c'est-à-dire 20 ans plus tard) en 1995 (quinze ans après 1980) et enfin en 2005. Rappelons que les variables prises en compte sont au nombre de cinq, il s'agit du PIB par tête, de la croissance du PIB, de l'exportation en % du PIB, de la croissance des exportations et de l'investissement direct étranger (en % du PIB). Ces variables sont généralement prises en moyenne afin d'éviter l'effet des valeurs aberrantes et d'atténuer le nombre de pays non renseignés.

(a) Le regroupement des pays en 1980

En 1980, l'échantillon de pays considérés se regroupe de façon optimale en deux classes. Comme signalé dans la partie théorique, l'optimalité est mesurée par rapport au critère de minimisation de l'inertie intra classe. L'on retient donc que le bloc de pays homogènes en 1960 se divise en deux groupes 20 ans plus tard. Le premier groupe contient 102 pays, alors que le second ne contient que 13 individus. Le graphique qui suit aide à décrire les classes.

Les pays comme le Maroc, le Pérou, le Guatemala, la Côte d'Ivoire et le Kenya caractérisent mieux la classe une. Ce sont les pays qui incarnent les caractéristiques moyennes de cette classe. Quant à la deuxième classe, ses parangons les plus proches sont les pays tels que: la Malaisie, Singapour, l'Arabie Saoudite, le Koweït. Il ressort de ces constats que les pays du groupe deux semblent plus avancés que ceux du premier groupe. Afin de confirmer ou d'infirmer ce postulat, nous avons observé la valeur moyenne des variables qui caractérisent les groupes. En observant les variables, on note que celles qui caractérisent les groupes sont: le poids de l'investissement direct étranger, le poids des exportations et le niveau du PIB par tête. Pour toutes ces variables, la classe deux occupe la meilleure position.

Dans cette classe:

- » le poids des IDE est 10 fois supérieur à celui de la classe une. Les pays du groupe deux attirent 10 fois plus d'investissement que ceux du groupe 1;
- » le poids des exportations est 5 fois supérieur à celui de la classe une;
- » enfin le PIB moyen de la classe deux est 2 fois supérieur à celui de la première classe.

Les pays de la seconde classe sont deux fois plus riches que ceux de la première classe.

Graphique 3: Nuage des points de la meilleure partition en 1980.

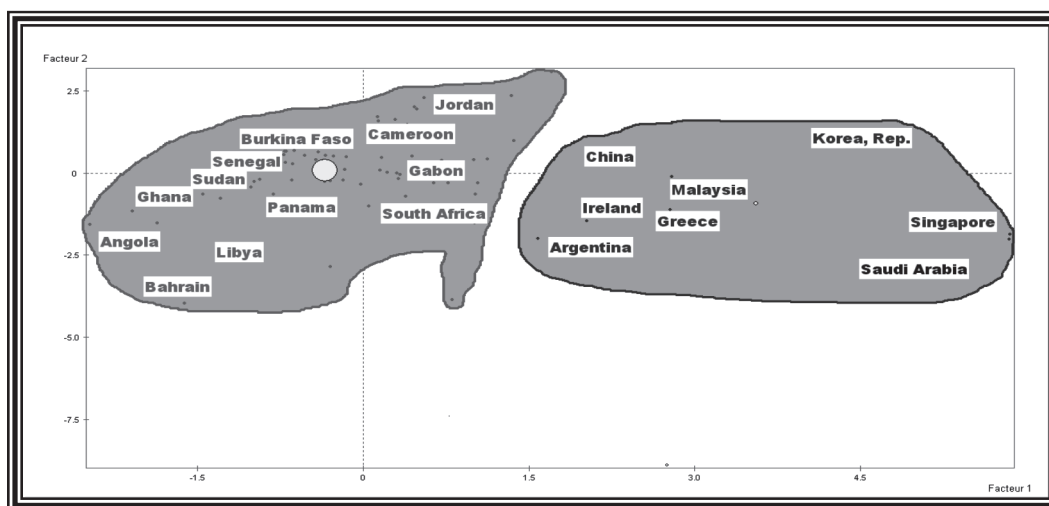


Tableau 4: parangons par classe de la meilleure partition

rang	Parangons proches	Distance à l'origine	Parangons éloignés	inertie
Classe 1				
1	Guatemala	0,01	Brunei Darussalam	48,1
2	Maroc	0,11	Bahreïn	22,3
3	Pérou	0,12	Botswana	14,0
Classe 2				
1	Malaisie	1,4	Brésil	10,6
2	Indonésie	2,6	Mexique	8,1
3	Rép. de Corée	3,8	Irlande	7,5

Il faut retenir de cet exercice de classification qu'en 1980, l'échantillon de pays considéré se divise en deux groupes homogènes. Le groupe 1 est celui proche des pays moins avancés de l'échantillon et le groupe 2 constitué des pays les moins pauvres de l'échantillon.

Les lignes qui suivent procèdent à un regroupement similaire au précédent mais en considérant l'année 1995.

(b) Le regroupement des pays en 1995

En 1995, deux partitions se dégagent : une de deux classes et une constituée de cinq classes. La partition en deux classes est assez proche de celle retenue en 1980. En effet, on note que cette partition a la même liste de variables caractéristiques avec une légère différence entre le nombre de pays dans les classes. La première classe contient cette fois-ci 98 pays (au lieu de 102 comme c'était le cas

en 1980), soit une différence de 4 pays. Ces quatre pays ont rejoint la deuxième classe faisant ainsi passer son effectif à 17 (au lieu de 13).

Quant à la partition en cinq classes, on note que la première classe qui contient 6 pays est surtout caractérisée par la croissance des exportations des pays qui la composent. En moyenne, la croissance des exportations de cette classe est 6 fois supérieure à celle de la moyenne générale. Il s'agit des pays comme l'Albanie, la Guinée Équatoriale et la Mongolie. La situation de la Guinée Équatoriale est surtout due à l'exportation de produits pétroliers.

La classe deux est composée de 81 pays (c'est la plus grande classe) et est caractérisée surtout par une exportation, un PIB et un IDE faibles. Les valeurs de ces variables dans la classe en question sont 2 fois plus petites que celles des moyennes générales. Il inclut des pays comme la Tunisie, la Maroc, le Pérou et la Namibie.

La classe trois composée de 10 pays est la classe des économies en récession. Leur croissance du PIB est largement négative de même que la croissance des exportations. Il s'agit des pays comme la Géorgie, l'Ukraine et Djibouti.

Quant à la classe 4 (composé de 8 pays), ses pays se distinguent surtout par leur niveau de richesses. Le PIB par tête de ces pays est cinq fois supérieur à celui de la moyenne générale. Il s'agit des pays comme l'Irlande, le Koweït, l'Arabie Saoudite et la Grèce.

Enfin, la classe cinq composée de 10 pays se caractérise par le poids de ses exportations et des investissements directs étrangers. Pour cette classe, le niveau moyen de ces variables est cinq fois supérieur à celui de la moyenne générale.

Il faut ainsi retenir qu'en 1995 notre échantillon de pays se divise en cinq groupes homogènes:

Classe 1: forte croissance d'exportation.

Classe 2: niveau d'exportation, d'IDE et du PIB par tête faible.

Classe 3: croissances du PIB par tête et de l'exportation négatives.

Classe 4: niveau PIB par tête élevé.

Classe 5: niveau d'exportation et d'IDE élevé.

On ne peut pas toute de suite se prononcer sur la meilleure classe (comme c'était le cas pour la partition en deux classes). Par exemple, on ne peut trancher de façon péremptoire le classement de la classe 1 (forte croissance des exportations) et celui de la classe 4 (un PIB élevé). Par conséquent, la hiérarchisation des classes de ces types de partition fera l'objet d'une section ultérieure.

(c) Le regroupement des pays en 2005

En 2005, la répartition optimale est celle en 7 classes, certaines classes ayant des effectifs faibles. Par exemple la septième classe ne contient que 5 pays qui sont: le Singapour, la Corée du sud, l'Irlande, le Mexique et la Chine. Ces pays en plus de poids des exportations et des IDE très élevés, sont aussi caractérisés par un niveau du PIB par tête dépassant 5 fois celui de la moyenne générale.

Il faut retenir qu'en 2005 notre échantillon de pays se divise en sept groupes homogènes. Les caractéristiques des classes se résument comme suit:

Classe 1: forte croissance en termes d'exportation et de PIB par tête

Classe 2: forte croissance en termes du PIB par tête

Classe 3: valeur moyenne pour presque toutes les variables.

Classe 4: niveaux du PIB par tête et de l'exportation élevé.

Classe 5: niveaux d'exportation et d'IDE élevés.

Classe 6: niveau de PIB par tête élevé.

Classe 7: Croissance du PIB par tête et croissance des exportations faibles.

Comme précédemment, on note qu'on ne peut pas hiérarchiser les classes de manière absolue.

(d) Synthèse sur la dynamique des pays

Nous avons, dans les développements précédents, apprécié (par une méthode de classification automatique) la dynamique des pays de 1960 à 2005. Le groupe de pays homogène en 1960 s'est divisé en 2, en 5 puis en 7 classes au fil du temps. Chaque classe d'une partition donnée ayant une caractéristique propre à elle. Afin d'apprécier la trajectoire des pays sur la période 1960 – 2005, nous avons mis en place une fonction notation. Celle-ci est un indicateur de l'évolution du pays vers les pays les plus avancés du monde. Plus la note est grande, plus le pays est parmi ceux qui ont une meilleure trajectoire.

L'encadré 3 suivant explicite la méthodologie de calcul de la note.

Encadré3: MÉTHODE DE CONSTRUCTION DE LA FONCTION NOTE

On cherche à quantifier la note du pays sur la période 1960 à 2005. Celle-ci est sensée mesurer l'évolution du pays vers les pays les plus avancés du monde depuis plus de 40 quarante ans.

Ainsi après les classifications de 1980, 1995 et 2005, l'évaluation de la note du pays passe par 2 étapes.

Étape 1: on cherchera à hiérarchiser les classes d'une partition donnée. Prenons par exemple une partition en cinq classes (celui de 1995). Pour hiérarchiser les classes, nous allons calculer une note pour chaque classe. Cette note sera telle que, plus elle est élevée, plus la classe occupera une meilleure position.

Les points qui suivent décrivent la méthode de calcul de la note d'un pays (toujours pour la partition en cinq classes de 1995).

- on transforme toutes nos cinq variables en rang. Par exemple, le PIB par tête d'un pays est remplacé par son rang dans le classement des pays par ordre pour cette variable.

On aura à la fin de cette étape, un tableau de rang sur les cinq variables.

- La note d'un pays est la moyenne calculée sur les cinq variables de rang. Le tableau suivant illustre le calcul de la note d'un pays i.

Pays	Rang PIB	Rang Croiss_PIB	Rang ex- portation	Rang Croiss_ export export	Rang IDE	Note_pays
1	56	78	101	90	34	$(56+78+101+90+34)/5$ = 71.80.

On aura à la fin de cette étape un tableau contenant la note de l'ensemble des pays.

- Pour hiérarchiser les classes, nous avons calculé des notes pour chaque classe. La note d'une classe est la moyenne des notes des pays qui sont dans la classe. Ainsi plus une classe a une note élevée, plus la classe a une meilleure position.

On aura à la fin de cette étape une hiérarchie entre les classes de la partition considérée.

Étape 2: calcul du score pays

Pour calculer la note qui mesure l'évolution du pays durant la période d'étude, nous sommes passés par les deux points suivants:

- Pour une partition en K classes données, comme à l'étape précédente, on a pu hiérarchiser les classes de la partition, alors la meilleure classe aura K-1 comme note alors que la dernière classe aura 0 comme note. Pour la partition considérée, la note d'un pays est égal à la note de sa classe.

On a à la fin de cette étape le tableau des pays avec leur note sur les années 1980, 1995 et 2005.

- La note finale d'un pays est égale à la somme de ces notes sur les trois années de classification. Les pays ayant la note la plus élevée sont les meilleurs.

En suivant la méthode décrite dans l'encadré précédent, on obtient les résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

Pays	NOTE	Pays	NOTE	Pays	NOTE	Pays	NOTE
Djibouti	0	Algérie	2	Qatar	2	Albanie	4
Liberia	0	Arménie	2	Rép. isl. d'Iran	2	Cambodge	4
		Azerbaïdjan	2	Sénégal	2	Guinée Équatoriale	4
Bénin	1	Bangladesh	2	Soudan	2	Vietnam	4
Burundi	1	Bolivie	2	Sri Lanka	2		
Cameroun	1	Burkina Faso	2	Tanzanie	2	Afrique du Sud	5
Côte d'Ivoire	1	Cap Vert	2	Tunisie	2	Hongrie	5
El Salvador	1	Chili	2	Uruguay	2	Pologne	5
Gabon	1	Colombie	2	Uzbekistan	2	République Tchèque	5
Gambie	1	Congo	2	Yémen	2	Turquie	5
Gautemala	1	Costa Rica	2		2		
Guinée	1	Croatie	2			Argentine	6
Guinée-Bissau	1	Égypte	2	Biélorussie	3	Bahreïn	6
Haïti	1	Équateur	2	Éthiopie	3	Brunei Darussalam	6
Jamaïque	1	Ghana	2	Georgie	3	Portugal	6
Libye	1	Honduras	2	Inde	3	Grèce	7
Madagascar	1	Jordanie	2	Kazakhstan	3	Émirats arabes unis	7
Malawi	1	Kenya	2	Mongolie	3	Koweït	7
Mauritanie	1	Lao (RPD)	2	Mozambique	3	Arabie saoudite	8
Népal	1	Lituanie	2	Rwanda	3	Fédération de Russie	8
Niger	1	Mali	2	Ukraine	3	Thaïlande	8
Paraguay	1	Maurice	2	Zambie	3		
Rép. arabe syrienne	1	Maroc	2			Brésil	9
Rép. Centrafricaine	1	Namibie	2			Indonésie	9
Rép. Dominicaine	1	Nicaragua	2	Angola	4	Irlande	9
Togo	1	Nigéria	2	Bhoutan	4	Malaisie	9
Venezuel a (RB)	1	Oman	2	Botswana	4		
Zimbabwe	1	Ouganda	2	Bulgarie	4	Chine	10
		Pakistan	2	Estonie	4	Mexique	10
		Panama	2	Roumanie	4	Rép. de Corée	10
		Pérou	2	Sierra Leone	4	Singapour	10
		Philippines	2	Trinidad et Tobago	4		

La note d'un pays varie entre 0 à 10. On note que 69 pays (sur les 115) ont une note comprise entre 0 et 3. Parmi ces pays, deux ont une note nulle; il s'agit du Liberia et de Djibouti. Notons aussi que la plupart des pays africains se trouvent dans ce bloc. Vingt sept (27) pays ont une note comprise entre 4 et 8. Parmi ces pays, on note la présence de la Guinée Équatoriale. Cette présence peut s'expliquer par les ressources pétrolières du pays au cours de ces dernières années. Il faut cependant rappeler que ce pays reste parmi les moins avancés de la planète. Concernant les pays qui ont une note élevée, ils sont au nombre de 8, avec en tête Singapour, le Mexique, la Corée du Sud et la Chine. Selon les résultats de la fonction note, ces pays font partie de ceux qui avancent le plus vers un monde meilleur.

En observant la trajectoire des pays, on note que les pays comme le Gabon, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Niger, ont une situation mitigée. En effet, ces pays après une note nulle en 1980, se retrouvent toujours avec la même note en 2005 après avoir passé par une note de niveau égal à 1 en 1995.

Les pays comme la Russie, la Chine, la Malaisie, la Corée du Sud et Singapour ont pu rapidement améliorer leur note entre 1980 et 1995. Ces pays ont en général fait des sauts de trois points entre 1980 et 1995 (par exemple la Malaisie est passée de la note à 1 en 1980 à 4 en 2005). À contrario, les pays comme l'Argentine et le Yémen ont vu leur note baisser entre 1995 et 2005. Ces pays ont perdu au moins deux points sur la période indiquée. Le Yémen passe de 2 en 1995 à 0 en 2005. L'Argentine passe de 4 en 1995 à 1 en 2005.

Il faut retenir que: la note du pays varie entre 0 et 10. La majorité des pays (60%) considéré a une note inférieure à 4. Seulement 4 pays ont une note égale à 10. Notons enfin que l'évolution de certains pays est mitigée. La note nous a ainsi permis d'évaluer la trajectoire de chaque pays, voire d'identifier en partie des pays susceptibles d'être considérés comme émergents. Cependant, la fonction note reste insuffisante pour mesurer l'émergence économique des nations.

A2.4.4. Insuffisances de la fonction note, vers la mise en place d'un ISEME

La fonction note construite à la section précédente présente trois insuffisances qui l'empêchent de cerner efficacement l'émergence économique d'un pays. Ces insuffisances sont en partie dues aux manques de données pour les années reculées.

insuffisance en termes de nombres de variables

Le phénomène d'émergence économique étant multiforme, le nombre de variables disponibles (cinq en tout pour la fonction note) paraît a priori insuffisant pour la mesure du phénomène. Ainsi, il paraît primordial de prendre en compte un nombre élevé de variables afin de cerner tous les aspects du phénomène.

La non prise en compte de certaines dimensions

Même si le nombre de variables n'était pas relativement faible, l'on constate que le contenu de ces variables est sans doute insuffisant pour mesurer toutes les dimensions du phénomène. Par exemple, la mesure de l'émergence doit prendre en compte certes le niveau et l'évolution de la richesse du pays, mais il faut aussi ajouter à ces aspects une variable qui mesure la répartition de cette richesse. Il sera ainsi intéressant d'introduire parmi les variables un indice d'inégalité tel que l'indice de GINI ou un des indices de Theil. Cette situation permettra de reclasser en partie les pays qui ont une forte inégalité dans la répartition de leur revenu. On pourra aussi mesurer la structure de production du pays (une bonne structure de production est un atout pour émerger).

Le manque de combinaison des différentes dimensions

Les résultats de la classification des pays en 1995 ont donné cinq classes dont une (la classe 5) est composée de pays qui ont un niveau d'exportation et d'IDE élevés mais qui en termes d'évolution de ces variables n'ont pas fait leur preuve, et une autre classe (la classe 1) qui contient les pays qui sont surtout caractérisés par le rythme d'évolution des exportations.

L'on constate ainsi que ces deux classes contiennent chacune une dimension de l'émergence qui devrait être combiné avec l'autre afin de mesurer de façon relativement exhaustive l'émergence économique du pays.

La mise en place de l'indice synthétique d'émergence économique (ISEME) permettra de trancher définitivement entre les pays. C'est l'objet de la section suivante.

A2.5. La mise en place d'un indice synthétique de l'émergence économique

A2.5.1. Introduction

Il faut rappeler que l'émergence est mesurée suivant trois aspects: le dynamisme économique, l'aspect transformationnel et la stabilité macroéconomique. L'indicateur d'émergence économique est calculé en 1995 et en 2005. Seules les méthodes de calcul de l'ISEME 2005 seront détaillées. Ainsi, les lignes suivantes informent sur les différents résultats.

L'analyse factorielle multiple (AFM) sur les trois thèmes, donne l'histogramme et le tableau des corrélations suivants (ces résultats concernent l'année 2005).

Figure 1 : Histogramme des valeurs propres de l'AFM.

HISTOGRAMME DES 4 PREMIÈRES VALEURS PROPRES				
NUMÉRO	VALEUR	POURCENTAGE	POURCENTAGE	
	PROPRE		CUMULÉ	
1	1.5836	39.59	39.59	*****
2	0.9954	24.89	64.48	*****
3	0.8920	22.30	86.78	*****
4	0.5289	13.22	100.00	*****

Il ressort de l'observation de l'histogramme des valeurs propres que le premier axe de l'analyse explique une bonne partie du phénomène (plus de 24%). De plus cet axe est le seul à avoir une valeur propre largement supérieure à 1 (seuil selon le *critère de Caïser* dans le choix du nombre d'axes à interpréter). L'axe 1 traduit donc un phénomène important de la mesure de l'émergence économique d'un pays. Cependant, le deuxième axe apporte lui aussi une part non négligeable dans l'explication du phénomène (17%). Ainsi, le premier plan explique plus de 40% du phénomène. Nous allons considérer ce plan dans la construction de l'ISEME.

Par ailleurs, en observant le tableau de liaison et de dimensionnalité des différents thèmes, on note que : les trois groupes ne sont pas assez corrélés, le coefficient RV de liaison entre les groupes pris deux à deux (qui mesure le lien entre deux groupes) ne dépasse pas (en valeur absolue) 0.2. La liaison intergroupes la plus grande est observée entre la stabilité macroéconomique et la structure de transformation (coefficient de liaison 0.2).

Il ressort de la faiblesse des liaisons intergroupes qu'un pays peut être bien placé suivant un thème sans l'être forcément dans les autres. L'observation de l'inertie intra permet de détecter (en avance) ce genre de pays. Ainsi, on peut citer les pays comme: le Yémen, Oman, le Botswana et le Venezuela, etc. Ces pays auront probablement des mauvais classements dans un thème alors qu'elles auront de bons classements dans un autre thème. Ce sont des pays qui ont des inerties intra élevées. Inversement, pour un pays ayant une inertie intra faible, on s'attend à ce que le pays ait presque la même position suivant les trois dimensions du phénomène: ou bien il sera bien placé pour les trois dimensions, ou bien mal placé pour les trois. Dans ce groupe, on s'attend à retrouver des pays comme l'Indonésie, le Malawi, la Zambie.

Par ailleurs, il ressort de l'observation des coefficients de dimensionnalité qu'aucun des groupes n'est strictement unidimensionnel. Les coefficients Lg de dimensionnalité des groupes sont relativement plus grands que 1 (1,8 pour le premier groupe et 1,6 pour les deux autres groupes). On remarque ainsi que c'est surtout le groupe un (dynamisme économique) qui n'est pas du tout unidimensionnel; son coefficient de dimensionnalité voisine les 2. Il ressort de ces résultats que le phénomène de dynamisme économique est multidimensionnel. La construction du sous-indice lié à cet aspect pourrait passer par la mise en place de plusieurs indicateurs. Les résultats de l'analyse par correspondance principale (ACP) vont nous permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

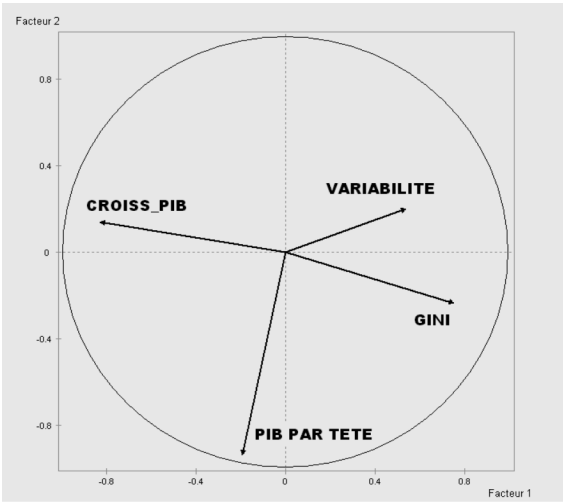
Le calcul des indices liés aux trois dimensions résulte de l'ACP sur chaque thème. Rappelons que l'indice de dynamisme économique est multidimensionnel alors que les autres indices sont unidimensionnels.

Nous présentons dans les lignes qui suivent un exemple d'élaboration d'un indice lié à une dimension. Considérons par exemple l'aspect de dynamisme économique, l'ACP effectuée sur ce thème donne l'histogramme et le nuage des variables suivants.

L'histogramme des valeurs propres des ACP sur les groupes.

HISTOGRAMME DES 4 PREMIÈRES VALEURS PROPRES

NUMÉRO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ	
1	1.5836	39.59	39.59	*****
2	0.9954	24.89	64.48	*****
3	0.8920	22.30	86.78	*****
4	0.5289	13.22	100.00	*****



L'observation des histogrammes montre que le groupe est bien représenté sur le premier plan. En effet, le premier plan apporte près de 65% de l'information contenue dans les données. Nous allons donc retenir ce plan pour l'élaboration des sous-indices liés au dynamisme économique. Concernant l'interprétation des axes, on constate que toutes les variables sont relativement bien représen-

tées sur le premier axe sauf le PIB par tête. L'axe 1 mesure l'évolution de la richesse et l'inégalité dans le pays alors que l'aspect deux mesure un niveau de richesse.

A2.5.2. Construction des sous-indices entrant dans l'ISEME

Pour construire les sous-indices entrant dans la formulation de l'ISEME, nous avons (rappelons-le) utilisé la formule suivante:

$$I_k(i) = \sum_{t=1}^T C_t^j V_t^i$$

Où V_t^j est la valeur de la variable t pour le pays i, C_t^j est la coordonnée de la variable t sur l'axe j en question.

Cependant comme signalé plus haut, pour l'indice de dynamisme économique il a été question de construire d'abord deux sous-indices.

Ainsi, après avoir effectué l'ACP sur chaque bloc de variables, on note que les indices se calculent comme suit:

L'indice de dynamisme économique:

$$I_{11} = 0.75 \text{Croiss_PIB} - 0.76 \text{Gini} - 0.17 \text{Variabilité}$$

$$I_{12} = 0.86 \text{PIB}$$

L'indice de dynamisme économique s'écrit finalement:

$$I_1 = [0.55 I_{11}^{1/2} + 0.45 I_{12}^{1/2}]^2$$

Les coefficients de pondération sont les contributions des axes par rapport au premier plan. Le choix de cette fonction est justifié dans la partie théorique de la mise place de l'ISEME. Ainsi l'indice de dynamisme économique est une moyenne pondérée des deux sous-indices.

Pour les autres sous-indices (la transformation et la stabilité macroéconomique), nous avons adopté la même démarche. Il faut cependant noter que ces indices sont unidimensionnels. Les sous-indices en question s'écrivent:

L'indice de transformation

$$I_2 = 0.69 \text{Exports} + 0.57 \text{FDI} + 0.58 \text{VA_agri} + 0.82 \text{Vam} + 0.72 \text{Export manufact}$$

$$+ 0.81 \text{Diversification} + 0.72 \text{Concentration} + 0.14 \text{Export_service}$$

L'indice de la stabilité macroéconomique

$$I_3 = 0.78 \text{Deficitbudget} + 0.72 \text{Bcourante} - 0.53 \text{Reserve}$$

Après le calcul de I1, I2 et I3, il ne reste plus qu'à calculer l'ISEME. C'est une combinaison des sous-indices que nous venons de calculer. La formule utilisée est celle précisée dans la partie méthodologique.

$$\text{ISEME}(i) = \left[\frac{1}{\sum_{k=1}^m \lambda_k} \sum_{k=1}^m \lambda_k I_k^\alpha(i) \right]^{\frac{1}{\alpha}}$$

Après simulation, nous choisissons $\alpha = 1/3$. L'ISEME est robuste pour cette valeur. La détermination des coefficients de pondération est basée sur des théories tirées de l'analyse factorielle. Nous avons considéré la contribution de chaque groupe dans la formation du premier axe de l'analyse factorielle multiple. Cependant, les groupes n'ayant pas forcément la même structure, il va falloir déflater cette contribution par la première ou les deux premières valeurs propres des ACP partielles. On a donc

$$\lambda_1 = \frac{T_{G1}^1}{P_{G1}^1 + P_{G1}^2}; \quad \lambda_2 = \frac{T_{G2}^1}{P_{G2}^1}; \quad \lambda_3 = \frac{T_{G3}^1}{P_{G3}^1}$$

Où T_{Gj}^1 est la contribution du groupe i dans la formation de l'axe j de l'AFM et P_{Gj}^1 est la valeur propre de l'axe j de l'ACP effectuée sur le groupe i.

L'application de ces formules complétée par un avis d'expert permet d'estimer ξ_1 (le poids du dynamisme économique) à 0.55, ξ_2 (poids de la structure de transformation) à 0,3 et ξ_3 (poids de la stabilité macroéconomique) à 0.15.

Après simulation nous avons choisis $\alpha = 1/3$. Il s'agissait de calculer l'ISEME pour différentes valeurs de α et de choisir la valeur pour laquelle l'indicateur est robuste.

D'où l'ISEME s'écrit:

$$\text{ISEME}(i) = \left[0.55 I_1^{1/3}(i) + 0.30 I_2^{1/3}(i) + 0.15 I_3^{1/3}(i) \right]$$

L'ISEME calculé à l'aide de cette formule se trouve dans le tableau 4 ci après.

Pays	ISEME1995	Pays	ISEME2005
Singapour	1,02	Singapour	1,07
République tchèque	0,90	Rép. De Corée	1,05
Rép. De Corée	0,90	Irlande	1,00
Malaisie	0,87	Chine	0,93
Irlande	0,84	Lituanie	0,93
Hongrie	0,83	Malaisie	0,93
Pologne	0,83	Croatie	0,92
Portugal	0,83	République tchèque	0,92
Thaïlande	0,81	Portugal	0,88

Pays	ISEME1995	Pays	ISEME2005
Croatie	0,78	Pologne	0,88
Bahreïn	0,75	Hongrie	0,88
Estonie	0,74	Grèce	0,87
Chine	0,73	Estonie	0,86
Uruguay	0,72	Thaïlande	0,82
Brunéi Darussalam	0,72	Trinidad et Tobago	0,78
Roumanie	0,71	Biélorussie	0,78
Argentine	0,71	Bahreïn	0,77
Panama	0,70	Bulgarie	0,77
Turquie	0,69	Albanie	0,77
Qatar	0,69	Tunisie	0,77
Indonésie	0,69	Maurice	0,77
Bulgarie	0,69	Roumanie	0,77
Tunisie	0,69	Mexique	0,76
Mexique	0,68	Arménie	0,75
Égypte	0,68	Jordanie	0,75
Oman	0,68	Emirats arabes unis	0,73
Maurice	0,67	Arabie saoudite	0,73
Trinidad et Tobago	0,65	Maroc	0,72
Jordanie	0,65	Ukraine	0,72
Maroc	0,65	Koweït	0,70
Jamaïque	0,64	Indonésie	0,69
Grèce	0,63	Libye	0,68
Fédération de Russie	0,63	Égypte	0,67
Lituanie	0,63	Turquie	0,67
Biélorussie	0,63	Rép. arabe syrienne	0,66
Arabie Saoudite	0,62	Botswana	0,66
Cambodge	0,61	Oman	0,66
Venezuela, RB	0,60	Afrique du Sud	0,66
Inde	0,60	Fédération de Russie	0,65
Cap Vert	0,60	Panama	0,65
Costa Rica	0,60	Vietnam	0,65
Libye	0,59	Inde	0,65
Brésil	0,59	Brunéi Darussalam	0,64
Chili	0,58	Chili	0,64
Koweït	0,58	Pakistan	0,63
Bangladesh	0,57	Argentine	0,63
Ukraine	0,56	El Salvador	0,63
Colombie	0,56	Uruguay	0,63
République dominicaine	0,55	Georgie	0,62
El Salvador	0,55	Qatar	0,62
Afrique du Sud	0,54	Costa Rica	0,62
Philippines	0,54	Philippines	0,62
Haïti	0,53	Cap Vert	0,62
Sri Lanka	0,53	Pérou	0,61
Bhutan	0,52	Kazakhstan	0,60
Vietnam	0,52	Cambodge	0,60
Algérie	0,52	Algérie	0,60

Pays	ISEME1995	Pays	ISEME2005
Kazakhstan	0,52	Guinée équatoriale	0,60
Rép. arabe syrienne	0,51	Brésil	0,59
Djibouti	0,50	Bangladesh	0,59
Pakistan	0,50	République dominicaine	0,58
Pérou	0,50	Bhutan	0,58
Ouzbékistan	0,48	Sri Lanka	0,57
Botswana	0,47	Azerbaïdjan	0,57
Paraguay	0,47	Jamaïque	0,55
Émirats arabes unis	0,47	Gabon	0,53
Gambie	0,46	Namibie	0,52
Équateur	0,45	Venezuela, RB	0,51
Gabon	0,45	RDP du Laos	0,51
Mongolie	0,44	Népal	0,50
Guatemala	0,44	Colombie	0,50
Bolivie	0,44	Rép. du Congo	0,49
Lao PDR	0,44	Rép. islamique d'Iran	0,49
Rép. islamique d'Iran,	0,42	Guatemala	0,49
Côte d'Ivoire	0,42	Sénégal	0,48
Népal	0,41	Ouzbékistan	0,48
Sénégal	0,40	Mongolie	0,48
Cameroun	0,40	Nicaragua	0,47
Kenya	0,39	Côte d'Ivoire	0,46
Georgie	0,38	Cameroun	0,46
Zimbabwe	0,38	Tanzanie	0,46
Honduras	0,37	Kenya	0,44
Albanie	0,36	Bolivie	0,44
Tanzanie	0,34	Équateur	0,43
Ghana	0,34	Honduras	0,42
Rwanda	0,34	Nigeria	0,41
Nigéria	0,34	Ouganda	0,40
Arménie	0,33	Angola	0,39
Mauritanie	0,31	Paraguay	0,39
Togo	0,31	République centrafricaine	0,39
Madagascar	0,30	Yémen	0,39
Soudan	0,30	Mauritanie	0,39
Guinée	0,30	Soudan	0,38
Niger	0,30	Zimbabwe	0,38
Tchad	0,29	Bénin	0,38
Burkina Faso	0,29	Éthiopie	0,38
Bénin	0,28	Mali	0,38
Mozambique	0,26	Togo	0,38
Yémen	0,26	Djibouti	0,37
République centrafricaine	0,26	Ghana	0,37
Éthiopie	0,25	Haïti	0,35
Burundi	0,24	Rwanda	0,35
Mali	0,22	Burkina Faso	0,34
Ouganda	0,20	Gambie	0,34
Namibie	0,20	Guinée	0,34

Pays	ISEME1995	Pays	ISEME2005
Zambie	0,19	Mozambique	0,31
Angola	0,19	Zambie	0,30
Azerbaïdjan	0,18	Tchad	0,30
Malawi	0,16	Madagascar	0,29
Guinée équatoriale	0,14	Niger	0,29
Nicaragua	0,12	Malawi	0,26
Congo.	0,10	Guinée Bissau	0,26
Guinée Bissau	0,08	Libéria	0,23
Libéria	0,03	Sierra Leone	0,22
Sierra Leone	0,00	Burundi	0,18

Le tableau 5 suivant contient quelques statistiques descriptives de l'ISEME 1995 et 2005. **En moyenne, les pays ont vu la valeur de leur ISEME s'améliorer.** En effet, la valeur moyenne de l'ISEME qui était de 0,5 en 1995 est passée à 0,58 en 2005 soit une augmentation de plus de 15%. De plus, on note que l'écart de l'indicateur est le même en 1995 et en 2005. Enfin les valeurs minimales et maximales se sont améliorées en passant respectivement de 0, 00 à 0,18 et de 1,02 à 1,07. Ainsi, dans l'ensemble, les pays améliorent leur situation.

Il ressort de l'observation des caractéristiques de forme que la distribution de l'ISEME est plus aplatie que celle de la loi normale. Cependant, l'ISEME 1995 est étalé vers la gauche alors que celui de 2005 est étalé vers la droite. Ces deux situations doivent être prises en compte lors des études futures sur l'ISEME.

Tableau 5 :

STATISTIQUES	ISEME1995	ISEME2005
Minimum	0,00	0,18
Maximum	1,02	1,07
Moyenne	0,50	0,58
Écart-type	0,21	0,20
Kurtosis	-0,46	-0,50
Asymétrie	-0,10	0,26
CV	0,42	0,34
Corrélation	0,84	

A2.5.3. Commentaires et analyse de la sensibilité de l'ISEME

Dans la présente section, il s'agit de commenter les différents résultats obtenus.

Vu que:

- » Les données sont obtenues selon des sources différentes.
- » Les pays n'ont pas les mêmes hypothèses dans le calcul des variables.
- » Certaines données manquantes ont été recherchées sur des documents publiés.

Le groupement des pays paraît plus robuste que leur classement selon la valeur de l'ISEME.

Rappelons que l'ISEME est calculé selon la formule:

$$\mathbf{ISEME}(\mathbf{i}) = \left[\frac{\mathbf{1}}{\sum_{\mathbf{k}=1}^{\mathbf{m}} \lambda_{\mathbf{k}}} \sum_{\mathbf{k}=1}^{\mathbf{m}} \lambda_{\mathbf{k}} \mathbf{I}_{\mathbf{k}}^{\alpha}(\mathbf{i}) \right]^{\frac{\mathbf{1}}{\alpha}}$$

Avec $m=3$. Les coefficients de pondérations $\lambda_{\mathbf{k}}$ ont été estimés à partir des contributions déflatées des axes des ACP partielle.

Les pondérations considérées dans les constructions de l'ISEME sont **0,55** pour l'indice du dynamisme économique; **0,3** pour la transformation et **0,15** pour l'aspect lié à la stabilité macroéconomique

Résultats de l'ISEME en 1995 et 2005

Pays	Rang 1995	ISEME1995	Pays	Rang 2005	ISEME2005
Singapour	1	1,02	Singapour	1	1,07
République tchèque	2	0,90	Rép. de Corée.	2	1,05
Rép. de Corée	3	0,90	Irlande	3	1,00
Malaisie	4	0,87	Chine	4	0,93
Irlande	5	0,84	Lituanie	5	0,93
Hongrie	6	0,83	Malaisie	6	0,93
Pologne	7	0,83	Croatie	7	0,92
Portugal	8	0,83	République tchèque	8	0,92
Thaïlande	9	0,81	Portugal	9	0,88
Croatie	10	0,78	Pologne	10	0,88
Bahreïn	11	0,75	Hongrie	11	0,88
Estonie	12	0,74	Grèce	12	0,87
Chine	13	0,73	Estonie	13	0,86
Uruguay	14	0,72	Thaïlande	14	0,82
Brunéi Darussalam	15	0,72	Trinidad et Tobago	15	0,78
Roumanie	16	0,71	Biélorussie	16	0,78
Argentine	17	0,71	Bahreïn	17	0,77
Panama	18	0,70	Bulgarie	18	0,77
Turquie	19	0,69	Albanie	19	0,77
Qatar	20	0,69	Tunisie	20	0,77
Indonésie	21	0,69	Maurice	21	0,77
Bulgarie	22	0,69	Roumanie	22	0,77
Tunisie	23	0,69	Mexique	23	0,76
Mexique	24	0,68	Arménie	24	0,75
Égypte	25	0,68	Jordanie	25	0,75
Oman	26	0,68	Émirats arabes unis	26	0,73
Maurice	27	0,67	Arabie saoudite	27	0,73
Trinidad et Tobago	28	0,65	Maroc	28	0,72
Jordanie	29	0,65	Ukraine	29	0,72
Maroc	30	0,65	Koweït	30	0,70
Jamaïque	31	0,64	Indonésie	31	0,69
Grèce	32	0,63	Libye	32	0,68
Fédération de Russie	33	0,63	Égypte.	33	0,67
Lituanie	34	0,63	Turquie	34	0,67
Biélorussie	35	0,63	Rép. arabe syrienne	35	0,66
Arabie Saoudite	36	0,62	Botswana	36	0,66
Cambodge	37	0,61	Oman	37	0,66
Venezuela, RB	38	0,60	Afrique du Sud	38	0,66
Inde	39	0,60	Fédération de Russie	39	0,65
Cap Vert	40	0,60	Panama	40	0,65
Costa Rica	41	0,60	Vietnam	41	0,65
Libye	42	0,59	Inde	42	0,65
Brésil	43	0,59	Brunéi Darussalam	43	0,64

Résultats de l'ISEME en 1995 et 2005 (suite)

Pays	Rang 1995	ISEME1995	Pays	Rang 2005	ISEME2005
Chili	44	0,58	Chili	44	0,64
Koweït	45	0,58	Pakistan	45	0,63
Bangladesh	46	0,57	Argentine	46	0,63
Ukraine	47	0,56	El Salvador	47	0,63
Colombie	48	0,56	Uruguay	48	0,63
République Dominicaine	49	0,55	Georgie	49	0,62
El Salvador	50	0,55	Qatar	50	0,62
Afrique du Sud	51	0,54	Costa Rica	51	0,62
Philippines	52	0,54	Philippines	52	0,62
Haïti	53	0,53	Cap Vert	53	0,62
Sri Lanka	54	0,53	Pérou	54	0,61
Bhoutan	55	0,52	Kazakhstan	55	0,60
Vietnam	56	0,52	Cambodge	56	0,60
Algérie	57	0,52	Algérie	57	0,60
Kazakhstan	58	0,52	Guinée équatoriale	58	0,60
Rép. arabe syrienne	59	0,51	Brésil	59	0,59
Djibouti	60	0,50	Bangladesh	60	0,59
Pakistan	61	0,50	Rép. dominicaine	61	0,58
Pérou	62	0,50	Bhoutan	62	0,58
Ouzbékistan	63	0,48	Sri Lanka	63	0,57
Botswana	64	0,47	Azerbaïdjan	64	0,57
Paraguay	65	0,47	Jamaïque	65	0,55
Émirats Arabes Unis	66	0,47	Gabon	66	0,53
Gambie	67	0,46	Namibie	67	0,52
Équateur	68	0,45	Venezuela (RB)	68	0,51
Gabon	69	0,45	Lao (RPD)	69	0,51
Mongolie	70	0,44	Népal	70	0,50
Guatemala	71	0,44	Colombie	71	0,50
Bolivie	72	0,44	Rép. Du Congo	72	0,49
RPD du Laos	73	0,44	Rép. islamique d'Iran	73	0,49
Rép. Islamique d'Iran	74	0,42	Guatemala	74	0,49
Côte d'Ivoire	75	0,42	Sénégal	75	0,48
Népal	76	0,41	Uzbekistan	76	0,48
Sénégal	77	0,40	Mongolie	77	0,48
Cameroun	78	0,40	Nicaragua	78	0,47
Kenya	79	0,39	Côte d'Ivoire	79	0,46
Georgie	80	0,38	Cameroun	80	0,46
Zimbabwe	81	0,38	Tanzanie	81	0,46
Honduras	82	0,37	Kenya	82	0,44
Albanie	83	0,36	Bolivie	83	0,44

Résultats de l'ISEME en 1995 et 2005 (suite)

Pays	Rang 1995	ISEME1995	Pays	Rang 2005	ISEME2005
Tanzanie	84	0,34	Équateur	84	0,43
Ghana	85	0,34	Honduras	85	0,42
Rwanda	86	0,34	Nigeria	86	0,41
Nigéria	87	0,34	Ouganda	87	0,40
Arménie	88	0,33	Angola	88	0,39
Mauritanie	89	0,31	Paraguay	89	0,39
Togo	90	0,31	République centrafricaine	90	0,39
Madagascar	91	0,30	Yémen.	91	0,39
Soudan	92	0,30	Mauritanie	92	0,39
Guinée	93	0,30	Soudan	93	0,38
Niger	94	0,30	Zimbabwe	94	0,38
Tchad	95	0,29	Bénin	95	0,38
Burkina Faso	96	0,29	Éthiopie	96	0,38
Bénin	97	0,28	Mali	97	0,38
Mozambique	98	0,26	Togo	98	0,38
Yémen	99	0,26	Djibouti	99	0,37
République centrafricaine	100	0,26	Ghana	100	0,37
Éthiopie	101	0,25	Haïti	101	0,35
Burundi	102	0,24	Rwanda	102	0,35
Mali	103	0,22	Burkina Faso	103	0,34
Ouganda	104	0,20	Gambie,	104	0,34
Namibie	105	0,20	Guinée	105	0,34
Zambie	106	0,19	Mozambique	106	0,31
Angola	107	0,19	Zambie	107	0,30
Azerbaïdjan	108	0,18	Tchad	108	0,30
Malawi	109	0,16	Madagascar	109	0,29
Guinée Équatoriale	110	0,14	Niger	110	0,29
Nicaragua	111	0,12	Malawi	111	0,26
Rép. Du Congo	112	0,10	Guinée Bissau	112	0,26
Guinée Bissau	113	0,08	Libéria	113	0,23
Libéria	114	0,03	Sierra Leone	114	0,22
Sierra Leone	115	0,00	Burundi	115	0,18

Nous avons également calculé l'ISEME pour des groupes de pays.

	1995	2005
AFRIQUE	0,3886	0,4636
AMÉRIQUE	0,5960	0,6026
ASIE	0,6475	0,7512
EUROPE EN VOIE DÉVELOPPEMENT	0,5782	0,6551
UEMOA	0,3202	0,3887
CEDEAO	0,3202	0,3924

A2.6. Commentaires des resultants

Sur les 114 pays de l'échantillon :

- » 3 sont des pays développés. Il s'agit de Singapour, la République de Corée et de l'Irlande. Ces pays bénéficient de systèmes de production technologiques se rapprochant de ceux en vigueur dans les pays développés.
- » 10 sont des pays pré-développés, dont la Chine, la Malaisie et plusieurs pays d'Europe de l'Est et de l'Europe centrale.
- » 18 sont des pays post-émergents, dont la Tunisie, Maurice et le Maroc ;
- » 33 sont des pays émergents, dont la Libye, le Botswana, l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Cap Vert , l'Algérie et la Guinée Equatoriale ;
- » 19 sont des pays pré-émergents ;
- » 22 pays sont des pays aspirant à l'émergence ;
- » 10 pays sont faiblement développés.

A2.7. Croisement de l'ISEME avec d'autres indices de performances des nations

(a) Quelques exemples d'indices de développement

L'Indicateur de Développement Humain (IDH)

L'Indicateur de Développement Humain (IDH) est calculé chaque année par le PNUD, pour l'ensemble des pays du monde (avec deux ans de décalage pour la prise en compte des données des pays). Ainsi pour 2006, l'indice a été estimé avec les données de 2004).

Il est calculé sur la base de trois sous-indices : un indice d'espérance de vie à la naissance, un indice de niveau d'instruction (alphabétisation + scolarisation), un indice de PIB par habitant en PPA. Les trois sous-indices sont inclus dans l'indice composite avec le même poids (1/3).

L'Indice de Compétitivité Globale (GCI)

C'est l'Indice le plus complet actuellement disponible et permettant de rendre compte de la compétitivité globale d'un pays. Calculé chaque année, par le World Economic Forum, sur un grand échantillon de pays, il est largement basé sur les travaux de Michael Porter sur la compétitivité des nations et comprend huit piliers : (i) les institutions publiques ; (ii) les infrastructures ; (iii) le cadre macroéconomique ; (iv) la santé et l'éducation de base ; (v) l'éducation supérieure et la formation ; (vi) l'efficacité du marché ; (vii) les capacités technologiques ; (viii) la sophistication de l'industrie locale.

Les pays qui performant le mieux pour cet indice ont en pratique les meilleurs environnements des affaires et doivent en principe attirer le plus d'investissements directs sur leur sol et réaliser les meilleurs scores pour l'ISEME.

L'Indicateur « Doing Business »

L'enquête «Doing Business» de la Banque Mondiale, effectuée chaque année, concernait 175 pays en 2005-2006. Le classement des pays se fonde sur plusieurs variables de réformes: les coûts et le temps nécessaires pour satisfaire les exigences des gouvernements concernant la création d'entreprise et l'obtention de licences; l'enregistrement des titres de propriété; la législation du travail; la facilité d'accès au crédit; la fiscalité; la protection des investissements; la mise en oeuvre des contrats; les procédures du commerce international. Plus un pays applique un degré élevé de ré-

formes dans chacune de ces variables (*réformes complémentaires vers le haut*), plus il améliore son rang dans le classement.

L'Indice de Gouvernance

Il s'agit d'un indice composite agrégeant six sous-indices : (i) liberté d'expression et responsabilité ; (ii) stabilité politique ; (iii) efficacité de l'Etat ; (iv) qualité du cadre réglementaire ; (v) état de droit ; (vi) contrôle de la corruption.

Cet indice est mesuré depuis une quinzaine d'années dans la plupart des pays du monde.

Résultats des tests

La régression de l'ISEME successivement sur DBUSINESS, GOUVERNANCE, GCI et IDH, a donné les résultats suivants :

Encadré 4: CORRÉLATION DE ISEME AVEC LES AUTRES INDICES DE DÉVELOPPEMENT

Indice de compétitivité mondiale (Global Competitiveness Index-(**GCI**); **IDH**=indice de développement humain; **Doing Business**; **K1 à K6**= indice de gouvernance de Kaufmann pour respectivement « 1=structure d'expression et de responsabilité », « 2= Stabilité politique et absence de violence » « 3=efficacité gouvernementale », « 4= Qualité de la législation », « 5=État de droit », « 6=lutte contre la corruption ».

L'ISEME est très corrélé avec l'indice de compétitivité mondiale, l'indice de développement humain et l'Indice d'efficacité gouvernementale.

	RANGISEME2005
RANGGCI	0,85667234
RANGIDH2007	0,754951472
RANGK32005	0,731878797
RANGK42005	0,685701886
RANGK52005	0,664530892
RANGDOING BUSINESS	0,646363213
RANGK62005	0,624982246
RANGK12005	0,404892291
RANGK22005	0,404892291

A2.8. L'utilité potentielle de l'ISEME

Le calcul de l'ISEME, à intervalles réguliers (année après année), sur un grand échantillon voire sur la totalité des pays en développement aurait plusieurs avantages.

D'abord, il permettrait de mieux apprécier les performances réelles des pays dans le cheminement vers le développement intégral, beaucoup mieux que ne le permettrait la seule observation de l'évolution des taux de croissance annuels.

Ensuite, chaque pays pourrait (grâce à la décomposition de l'indice en sous-indices, eux-mêmes clairement décomposés en variables bien identifiées) effectuer son propre diagnostic de son état

d'émergence et évaluer les facteurs sur lesquels il doit porter prioritairement ses efforts pour aller de l'avant.

Enfin, l'ISEME compléterait utilement les indices tels que l'indice de compétitivité mondiale ou l'indicateur de Doing Business qui mesurent plus un potentiel d'attractivité que des performances palpables pour le pays et pour ces résidents, en termes d'emplois et de revenus supplémentaires.

Combinés, l'ISEME et l'indice de compétitivité mondiale (ou l'ISEME et Doing Business) offriraient une double mesure des intrants (l'amélioration de l'environnement des affaires) et des extrants (les performances en termes de croissance accélérée, d'investissement et d'exportation) requis et générés par le nouveau contexte de la mondialisation.

Annexe 3: Évaluation des progrès de l'Afrique concernant les indicateurs des OMD (Liste officielle)

Effectif à compter du 15 janvier 2008

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)		Probabilité de réalisation des objectifs en 2015
Objectifs et cibles (énoncés dans la déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis	
Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim		
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	Faible
	1.2 Indice d'écart de la pauvreté	Faible
	1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	Faible
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée	Faible
	1.5 Ratio emploi/population	Faible
	1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour	Faible
	1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	Faible
	1.5 Ratio emploi/population	Faible
	1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour	Faible
	1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	Faible
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	Faible
	1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	Faible
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous		
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	Elevée
	2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	Faible
	2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	Faible
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes		
Cible 3A: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	Faible
	3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole	Faible
	3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	Faible
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans		
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Faible
	4.2 Taux de mortalité infantile	Faible
	4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole	Faible

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)		Probabilité de réalisation des objectifs en 2015
Objectifs et cibles (énoncés dans la déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis	
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle		
Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle	Faible
	5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Faible
Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception	Faible
	5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes	Faible
	5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)	Faible
	5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	Faible
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies		
Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	Moyen
	6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque	Faible
	6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	Faible
	6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins âgés de 10 à 14 ans	Elevé
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	Faible
Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie	Faible
	6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	Faible
	6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés	Moyen
	6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie	Faible
	6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	Faible
Objectif 7: Assurer un environnement durable		
Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	7.1 Proportion de zones forestières	Faible
	7.2 Émissions de CO2 (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat)	Faible
	7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone	Moyen
	7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains	Faible
Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte	7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées	Faible
	7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées	Moyen
	7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction	Faible

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)		Probabilité de réalisation des objectifs en 2015
Objectifs et cibles (énoncés dans la déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis	
Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	Faible
	7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	Faible
Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	Faible

Bibliographie

- Acemoglu, D., Johnson S., Robinson J. 2005.** *Institutions as the fundamental cause of long-run growth.* In Handbook of Economic Growth by Ph. Aghion & S. Durlauf. Elsevier: 2005
- Aghion, Philippe & Howitt, Peter, 1992.** *A Model of Growth through Creative Destruction.* *Econometrica*, Econometric Society. vol. 60(2), pages 323-51,
- Banque Mondiale 2007.** *Doing Business 2007*
- Baumol, W. J. 1986.** *Productivity Growth, Convergence and Welfare, What the Long-Run data show.* *American Economic Review*, 76(5), P. 1073-85
- Berthélémy, J.C. 2005.** *Clubs de convergence et équilibres multiples.* Conférence ABCDE de la Banque Mondiale. Dakar
- Barro, R. J. 1991.** *Economic Growth in a Cross Section of Countries*
- Barro, R. J. & Sala-i-Martin X. 1992.** *Convergence.* *Journal of Political Economy.* Vol. 100, n°2, 1992
- Black, C.E. 1966.** *La dynamique de la modernisation.* 1966, p 55-60
- Cohen D. et Soto M. 2002.** *Why are Some Countries so Poor? Another Look at the Evidence and a Message of Hope.* OECD Development Centre Working Papers. No. 197, 10/2002,
- FMI. 2005.** *Building Institutions.* *World Economic Outlook.* September 2005
- Hausmann R., Pritchett L. et Rodrik D. (2005).** *Growth accelerations.* August 2005, Harvard University
- Kaufmann et al. 2005.** *Governance matters, Governance Indicators for 19996-2004.* World Bank Policy Research Working Paper 3630. June 2005
- Lucas, R. 1988.** *On the Mechanics of Economic Development.* *Journal of Monetary Economics.* n° 22. 1988: PP 3-42
- de Macedo, J. B. et Martins, J. O. 2006.** *Growth, Reform Indicators and Policy Complementarities.* NBER Working Paper. n° 12544. September 2006
- Maddison, A. 2003.** *The World Economy: Historical statistics.* 2003. OCDE
- Meier, Gérald M. 1995.** *Leading Issues in Economic Development.* 6th Edition. Page 7. Oxford University Press: New York. 1995

- Myrdal, G. 1968.** *Le drame asiatique*. New York.
- North, D. 1990.** «*Institutions, Institutional change and economic performance* », Cambridge University Press
- OCDE. 2002.** *Development is Back* . Édité par J. B; de Macedo, C. Foy et Ch. Oman
- Ravaillon. 2001.** *Pro-Poor Growth: A Primer*. Groupe de recherche sur le développement Banque mondiale. Washington.
- Rodrick D, Subramanian A, Trebbi F. 2002.** *The primacy of Institutions over Geography and economic integration*. Harvard University: Mimeographed. 2002
- Rodrick, D. 2004 a.** *Rethinking growth policies in the developing world*. Lucas d'Agliano. Lecture in development economics. oct. 2004. Torino
- Rodrick, D. 2004 b.** *Growth strategies*. August 2004. Harvard University
- Romer 1986.** *Increasing Returns and Long-Run growth*. Journal of Political Economy. Vol. 94, n°5, PP 1002-1037
- Romer, P. 1990.** *Endogenous Technological change*. Journal of Political Economy. 98(5), p. S71-102
- Sachs, J. et Warner, A. 1995.** *Economic convergence and Economic Policies*. NBER Working Papers Series. WP n° 5039. February
- Solow, R.M. 1956.** *A contribution to the Theory of Economic Growth*. Quarterly Journal of Economics. 70(1), pp 65-94
- Uzawa, H. 1965.** *Optimal Technical Change in an Aggregative Model of Economic Growth*. International Economic Review 6. P. 18-61
- Walt, W. Rostow 1960.** *Les étapes du développement économique*. Paris: Seuil.
- Williamson, O. 2000.** *The new Institutionnal Economics: Taking Stock, Looking Ahead*. Journal of Economic Literature. Vol. XXXVIII. (Sept. 2000). PP 595-613.